



Châteaufort

INFOS

Décembre 2008

Bulletin d'information N° 26

Joyeux Noël
et Bonne Année

2009

Conseil Municipal des Enfants

Le 20 octobre dernier, les 66 élèves du CM1 se sont rendus aux urnes pour élire les dix nouveaux conseillers municipaux enfants. Encadrés par des élus membres de la « commission municipale scolaire et sociale », du personnel communal et de leurs institutrices, ils ont dû choisir parmi les 21 candidats qui se sont présentés. Les résultats ont été particulièrement serrés, puisqu'il a fallu départager par leur date de naissance quatre postulants *ex-aequo*, les trois plus âgés étant élus.

Les jeunes élus qui ont rejoint l'équipe sont les suivants :

- Fanny Brunstein
- Bastien Brunstein
- Margaux Koenig
- Juliette Mastagli
- Lilian Nicolle
- Morgane Wuckelt
- Bruno Speitel
- Tristan Kretz
- Tiffany BURGEL
- Sabah Wach



Ils ont débuté leur mandat lors de la réunion du 19 novembre et siégeront pour une durée de trois ans. Lors de cette première séance, les jeunes conseillers ont rappelé les propositions faites dans le programme qui leur a permis d'être élus. La sécurité routière est cette année à nouveau une de leur préoccupation. Certains souhaiteraient que la piste cyclable de la route de Sainte-Marie-aux-Mines soit réaménagée et d'autres aimeraient qu'un rond-point soit mis en place près du parking de l'école primaire pour améliorer la circulation. Les loisirs ont aussi une grande importance à leurs yeux : il est suggéré d'installer une table de ping-pong près du skate park, de créer un parcours de santé au Hahnenberg et de mettre un revêtement sur le sol de l'aire de jeux derrière l'Espace les Tisserands. M. Adoneth les a tout de même rendus attentifs au fait que tous les projets ne pourront pas forcément être concrétisés pour des raisons de coût. Certains de-

manderont également à être étudiés et envisagés dans une globalité.

A ce jour, ils se sont déjà impliqués dans la vie de leur collectivité. Ils ont participé aux cérémonies commémoratives du 11 novembre, récolté des denrées non périssables pour la banque alimentaire et animé une classe d'antan lors de la Fête de St Nicolas. Ils ont également été présents à Sélestat aux festivités du 60^{ème} Anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

Les projets pour 2009 ne manquent pas : participation à la soirée organisée par Olivier et Isabelle qui sont partis faire le tour du monde en tandem, rencontre avec les conseillers municipaux enfants de Marckolsheim et participation à la Foire St Georges où ils vendront des produits issus du commerce équitable. Toutes ces activités permettent à nos jeunes conseillers de prendre une part active à la vie communale.



SOMMAIRE

Conseil Municipal des Enfants	p. 2	Vie associative	p. 18
Edito	p. 3	Environnement	p. 25
Vie municipale	p. 4	Résultats des maisons fleuries	p. 26
Histoire	p. 12	Carnet	p. 27
Solidarités	p. 16	Manifestations	p. 28

Édito

Déjà se profile dans nos têtes l'année 2009. Année difficile a priori, car sur fond de crises et marquée par nombre d'incertitudes.



Crise financière et économique, conjoncture morose, croissance sans doute nulle, pouvoir d'achat des ménages en baisse, chômage reparti à la hausse. En somme, tout pour ne pas être optimiste.

En tant qu'élus et responsables, nous nous devons malgré tout de garder confiance en l'avenir, de faire travailler les entreprises en continuant d'investir et de contribuer ainsi au maintien des emplois.

Une gestion rigoureuse et saine de notre trésorerie, année après année, nous le permet. Des choix judicieux dans la conclusion de nos emprunts, quasiment tous réalisés à taux fixe, nous protègent des augmentations importantes des taux d'intérêt appliquées ces derniers temps par les banques. En effet, nous avons su ne pas nous laisser tenter par des produits à risques, sources de très mauvaises surprises et conséquences de la crise intervenue sur les marchés financiers.

Nous continuerons et conforterons donc les investissements amorcés durant la dernière mandature, dans la mesure de nos possibilités financières et en recourant modérément à l'emprunt, comme nous avons su le faire jusqu'à présent.

Un programme pluriannuel ambitieux a été établi qui nous permettra d'orienter les besoins et de fixer les priorités. La voirie, en général, sera le principal domaine concerné par ces investissements dans les prochaines années, sans pour autant oublier les bâtiments communaux.

Le philosophe latin Sénèque disait : « *Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles* ».

Nous avons parfaitement conscience de ce qu'il nous reste à effectuer. Alors osons !

A toutes et à tous, je souhaite de passer d'excellentes fêtes de fin d'année et vous présente mes sincères et chaleureux vœux de bonheur et de santé pour 2009.

J.-J. Goldstein

Les principales décisions du Conseil depuis juin

Conseil municipal du 5 juin 2008

• Traversée: 3^e tranche - avenant au marché de maîtrise d'œuvre

Cet avenant, d'un montant de 9645€ HT, est nécessaire afin de rendre certains documents conformes aux adaptations du projet souhaité par la commune et d'en modifier d'autres en raison de la défaillance en moyens annoncée par le maître d'œuvre (la DDE).

La rue Clémenceau devant être mise en sens unique, une réunion d'information a été organisée en septembre avec les riverains ainsi que ceux de la rue de la Cigogne.



• Voirie

L'entreprise Vogel a été retenue pour effectuer des travaux de point à temps dans le cadre de l'entretien de la voirie. Suite à la dégradation des caniveaux sur les chemins du vignoble et pour des raisons de sécurité, des travaux de réparation seront réalisés par l'entreprise Maxime Goettelmann de Châtenois.

• Eglise Saint-Georges

La commune a lancé une consultation pour la réalisation d'un autel face au peuple et d'un ambon, confiant cette mission à l'entreprise EKA Concept de Châtenois. Plusieurs entreprises seront appelées à effectuer le doublage des vitraux, d'un coût global de 117517 € TTC.

• Transfert de la compétence «périscolaire»: convention de partenariat avec la CCS

Depuis le 1^{er} janvier 2008, la compétence «périscolaire» relève de la Communauté des Communes de Sélestat. Une nouvelle convention a été signée, qui tient compte des observations des services de la sous-préfecture et qui détermine les modalités administratives et financières à la disposition de

la CCS des locaux communaux du Tournesol. La commune percevra une contrepartie financière couvrant les frais de fonctionnement et d'entretien des locaux ainsi que les frais d'investissement.

Conseil municipal du 17 juillet 2008

• Smictom

Des représentants du Smictom ont exposé aux élus la campagne de sensibilisation au compostage domestique mise en place à Châtenois, dans le cadre de laquelle diverses actions seront menées auprès de la population. Elle s'inscrit dans une démarche environnementale (en transformant des déchets verts en vue d'une utilisation dans les espaces verts), vise à réduire les quantités de déchets collectés et les coûts de traitement. Le remplacement du composteur de Scherwiller (qui traite actuellement un tonnage bien supérieur à sa capacité) aura une incidence financière non négligeable.

• Plan Local d'Urbanisme

Dans le cadre de la modification du plan d'occupation des sols en PLU, le Conseil municipal approuve le choix des cabinets EGIS AMENAGEMENT (Strasbourg) et PROSPECTIVES URBAINES (Kintzheim) pour un coût de 37136 € TTC.

• Rétrocession de voirie

Le Conseil municipal accepte la rétrocession pour un euro symbolique de la voirie des lotissements «les Châteaux» (appartenant à la SAREST à Strasbourg) et «Erlenmatt» (appartenant à l'AFUA: Association Foncière Urbaine Autorisée) pour des parcelles couvrant respectivement un total de 47,18 et 34,18 ares. Dans le premier cas, la longueur de voirie rétrocédée est de 645 mètres linéaires (rue de Touraine 225 ml, extension de la rue du Vivarais 200 ml et du Neuerweg 220 ml); dans le second, il s'agit de 530 mètres linéaires intégrés au domaine public (rue de l'Esterel 235 ml, rue du Lubéron 245 ml, extension du Vieux Chemin de Sélestat 50 ml).

• Informations sur les écoles

Ecole élémentaire Krafft: une 12^{ème} classe est ouverte depuis la rentrée de septembre et le RASED installé dans un logement communal place des Charpentiers; l'entreprise Ruffenach de Châtenois a installé un système de

régulation du chauffage (pour un coût de 7731 €) qui permettra de faire des économies d'énergie.

Ecole maternelle des Bains: au courant de l'été, tous les sols (hors carrelage) ont été remplacés et les compteurs d'eau (de l'école et des deux logements) séparés.

Ecole maternelle du Hahnenberg: des stores électriques ont été posés dans toutes les salles de classe.

Conseil municipal du 11 septembre 2008

• Smictom

Les dernières données publiées par le Smictom révèlent que le coût de traitement d'une tonne de déchets est de 120 €. En 2007, 52% des déchets traités ont été collectés en porte à porte et 38% en déchetterie. 39% des déchets peuvent être recyclés, 24% enfouis, 12% incinérés et 25% compostés. Des enquêteurs recrutés par le Smictom réaliseront pendant 9 mois des enquêtes de dotation chez les particuliers et une sensibilisation aux consignes de tri.

• Traversée: présentation et approbation du projet de voirie

Sur la rue du Maréchal Foch, la 3^{ème} tranche de travaux devant débuter en février 2009 (précédée de travaux annexes de conduite d'eau et de mise en souterrain de câbles France Télécom) concernera le tronçon entre le carrefour avec la rue du Rhin et le giratoire de la Gare. Outre les arbres qui seront plantés de part et d'autre de la chaussée (rétrécie à 5,60 m mais plus large qu'au centre) et des lampadaires placés comme au centre-ville, un plateau surélevé (avec maintien de la priorité à droite pour favoriser le ralentissement des véhicules) sera installé à la hauteur de la pharmacie et de l'allée des Bains. Dans cette dernière, une bande cyclable et piétonne ouverte côté Nord derrière les arbres sera reliée au trottoir de la rue du Maréchal Foch et débouchera sur un passage protégé.

La rue Clémenceau sera dotée d'un sens unique entre l'intersection des rues de la République, de l'Abreuvoir et du Maréchal Foch, et la «zone 30» étendue à cette portion. Les pompiers seront néanmoins autorisés à l'emprunter en contresens. Le trottoir principal

sera placé côté Sud et le stationnement autorisé exclusivement côté Nord. Une bande cyclable permettra aux cyclistes de circuler en contresens et des places de dépose-minute seront aménagées devant le distributeur automatique de billets.

Le coût de ces travaux est estimé à 520 000 € TTC.

• Chapelle Sainte-Croix

Désireuse de restaurer l'extérieur de la Chapelle et le bâtiment en prolongation (*en vue d'un éventuel aménagement au profit de locaux associatifs*), la commune a sollicité un architecte pour établir le diagnostic des travaux à engager et la DRAC pour se prononcer sur ces travaux. Le coût est estimé à 315 000 € HT.

Conseil Municipal du 23 octobre 2008 Smictom

Début 2009, des bacs jaunes et gris remplaceront les actuels bruns et verts. Le bac gris, dont la taille déterminera le tarif, sera équipé d'une puce indiquant l'adresse desservie. Une enquête auprès de la population, ayant débuté le 17 novembre 2008, déterminera le nouveau volume des bacs en fonction de la composition des foyers et de ses spécificités.

SAFER: convention de concours technique d'information relative au marché foncier

La SAFER va accompagner la Commune dans la mise en œuvre d'une politique d'aménagement et de développement durable de l'espace rural et périurbain visant à concilier le maintien de la fonction productive de l'espace agricole et la préservation de l'environnement, des paysages et des ressources naturelles.

Tarifs communaux: concessions funéraires cimetière/columbarium

A compter du 1^{er} janvier 2009, les tarifs seront les suivants:

- pour 15 ans: 80 € (tombe simple), 160 € (tombe double), 300 € (columbarium),
- pour 30 ans: 170 € (tombe simple), 340 € (tombe double), 640 € (columbarium).

Toutes les délibérations ont été adoptées à l'unanimité.

Travaux : réaménagement de la 3^{ème} tranche de la traversée et de la rue Clemenceau

Le 17 juin 2006 eut lieu l'inauguration officielle de l'aménagement de la traversée de la première et de la deuxième tranche de la rue du Maréchal Foch. Les Castinétains profitent depuis d'un lieu de vie agréable, avec des trottoirs sécurisés appréciés des commerçants et des touristes.

Les travaux de la troisième tranche vont démarrer début 2009. Ils concerneront le tronçon de la rue du Maréchal Foch depuis la rue du Rhin jusqu'au giratoire de la Gare, ainsi que la rue Clemenceau (*du carrefour du cimetière jusqu'à la Mairie*).

Ces travaux s'inscrivent dans la continuité des phases précédentes. L'objectif prioritaire est de sécuriser la circulation, notamment celle des piétons et cyclistes. La largeur des trottoirs sera augmentée, les carrefours sécurisés (*implantation de passages piétons, chaussée légèrement surélevée pour matérialiser le carrefour avec la rue des Bains*), et un sens unique sera instauré rue Clemenceau.

Les aménagements prévus seront économes et respectueux du développement durable (*réemploi de matériaux déjà présents comme les bordures en granit*). Le choix de matériaux à faible coût écologique a été privilégié.

Ce projet est réalisé en concertation avec les riverains. Une réunion publique largement fréquentée a permis de recueillir les avis avant le démarrage des travaux.

Rue du Maréchal Foch

La chaussée de circulation sera rétrécie à 5,60m et encadrée de caniveaux et de bordures. Un trottoir de 1,50m à 2,50m sera aménagé côté Ouest. Le stationnement sera alterné par des plantations de huit arbres et hautes tiges côté Est. Un trottoir est également prévu. Le carrefour de la pharmacie vers l'allée des Bains légèrement surélevé, permettra de sécuriser l'accès à l'école maternelle des Bains. Devant La Poste, quelques arrêts minute et un passage piétons viendront renforcer le confort et la sécurité des usagers. Des lampadaires, de même modèle que ceux du centre, donneront une continuité à l'ensemble de la traversée.

Les travaux vont démarrer le 12 janvier 2009 par la rénovation de la conduite d'eau. Les travaux de voirie débiteront vers le 16 février 2009 (*hors intempéries*). La circulation de passage sera alors déviée sur les grandes artères. L'accès aux commerces et celui des riverains seront

déviés en fonction de la nécessité et de l'avancement des travaux.

Rue Clemenceau

Un sens unique, depuis l'intersection des rues de la République et de l'Abreuvoir vers la rue du Maréchal Foch, en zone 30 étendue, permettra de réduire et de sécuriser la circulation dans cette rue.

Le trottoir principal sera placé côté Sud et aménagé en porphyre devant la Mairie et l'Office de Tourisme, puis en enrobé jusqu'à la porte Est. Les stationnements seront aménagés côté Nord ainsi qu'un trottoir de desserte des habitations.

Les cyclistes bénéficieront d'un espace dédié avec la matérialisation d'une piste cyclable. Ils pourront, contrairement aux automobilistes, circuler à contresens.

L'éclairage public sera maintenu et complété sur les façades. Devant la CMDP, deux places d'arrêt minute faciliteront l'accès au distributeur automatique de billets.

Les travaux débiteront après ceux de la rue du Maréchal Foch, vers le mois d'avril. Pendant la durée des travaux, la circulation sera déviée mais l'accès des riverains et l'accès au centre de secours seront maintenus.

Fleurissement : deuxième fleur et renouvellement de l'équipe...

Comme vous le savez certainement, la commune de Châtenois a été récompensée en 2008 pour son engagement en faveur du fleurissement du village, par l'obtention d'une seconde fleur au concours des villes et villages fleuris de France.



En effet, après le passage, fin juillet, du jury régional et quelques jours de suspense, l'heureux verdict est tombé le 1^{er} août dernier. Cette nouvelle fleur couronne des années d'efforts consacrés aussi bien sur l'intensification que sur la diversité de son fleurissement. Pour mémoire, Châtenois avait obtenu sa première fleur en 1995.

La municipalité et l'équipe des espaces verts, dirigée par Yannick Stephan, sont donc très fières de cette distinction. Cette dernière demandera également une attention soutenue tout au long de l'année afin de maintenir un résultat et de continuer à progresser.

Parmi les dernières réalisations, les suspensions sur mâts de la route de Sainte-Marie-aux-Mines et route Romaine notamment, ont particulièrement plu. Ainsi, à travers les différentes rues, on dénombrait cette année 92 suspensions, doubles pour l'essentiel, 135 bacs à fleurs, 340 jardinières, auxquels s'ajoutent 380m² de massifs, parterres de fleurs et autres aménagements paysagers. Au niveau des espaces verts, il est à noter plus de cinq hectares de pelouses qui nécessitent également un entretien régulier.

Au cours de l'année prochaine, ces chiffres vont encore évoluer: il est prévu d'installer une vingtaine de suspensions florales sur les mâts d'éclairage public qui seront posés rue du Maréchal Foch, à l'issue de la troisième tranche de la traversée entre la gare et l'embranchement

avec la rue du Rhin. Cela complètera le fleurissement tel qu'il a déjà été décliné sur les deux premières tranches de la traversée du village. Par ailleurs, les entrées



d'agglomération situées sur la Route des Vins seront revues afin d'y aménager des espaces floraux et améliorer ainsi notre image et le cadre de vie des habitants. Le fleurissement hivernal et printanier sera également intensifié, ne serait-ce que sur les principaux axes.

C'est une équipe partiellement renouvelée qui aura à relever ces défis. En effet, Eugène Dussourd a fait valoir ses droits à la retraite et quitte en fin d'année les services communaux, après 31 années de service à la commune de Châtenois. L'équipe sera donc composée de Yannick Stephan, Frédéric Klein et Mike Truffier. Mike intègre l'effectif pour une année, après avoir été embauché comme saisonnier au printemps dernier. Un nouveau saisonnier viendra à nouveau compléter l'équipe l'an prochain.

L'ensemble de l'équipe municipale, les élus et les différents services, souhaitent à Eugène une agréable et longue retraite.



Portrait des deux nouveaux adjoints au Maire

Suite aux élections municipales de mars 2008, le Maire, Jean-Jacques Goldstein, a souhaité la création d'un poste supplémentaire d'adjoint afin de renforcer l'équipe municipale. Christian Gerber, chargé du patrimoine, de la culture, du tourisme, des associations et de l'Espace les Tisserands, ne se représentait pas. Le Conseil municipal de Châtenois a donc élu MM. Bernard Dorgler et Eric Brunstein comme nouveaux adjoints au Maire. Christian Ottenwaelder, Albert Carl, Olivier Eckert et Luc Adoneth ont été réélus dans leurs fonctions. Après quelques mois de mandat, voici un portrait des deux nouveaux adjoints...

Nom : Bernard Dorgler

Fonction : adjoint au maire, en charge de la culture, des associations et des manifestations culturelles, de l'Espace les Tisserands et du Foyer socio-culturel.

Profession : jeune retraité (a travaillé pendant 35 ans chez Alcan à Sélestat)

Age : 60 ans

Situation familiale : marié, 1 enfant

Au conseil municipal depuis : 2001

Associations : il est président de l'Association « Les Remparts de Châtenois ». Avant la création de l'association, il participait déjà activement à l'organisation de cette fête médiévale qui ne cesse de se développer.

Il est membre du Foyer socio-culturel de Châtenois qui propose des spectacles, des concerts, des pièces de théâtre...

Il fait également partie des membres de l'association « Les Amis de la Bibliothèque Municipale de Châtenois ».

Loisirs : il pratique le vélo et la marche. Il aime aller au cinéma, aux concerts et aux spectacles.

Motivations pour occuper cette fonction : « Depuis toujours, je m'intéresse à la vie locale et au développement du village. Je participe aux manifestations et soutiens les associations. C'est donc tout naturellement que j'ai répondu à la sollicitation d'être candidat lors des élections de 2001.

Ce premier mandat en tant que conseiller m'a permis de découvrir les rouages et le fonctionnement d'une municipalité. L'idée de « monter d'un cran », d'avoir un domaine de responsabilités et de faire partie de l'équipe dirigeante ne pouvait être qu'attractive. C'est dans ce sens que j'ai répondu favorablement à la sollicitation de M. le Maire. »

Ses impressions : « La municipalité est une équipe, aussi bien au conseil qu'avec les services administratifs et techniques. Dans ces conditions, il est plus aisé de prendre ses marques dans une nouvelle fonction.

La fonction d'Adjoint au maire permet d'aller à la rencontre des bénévoles motivés et qui s'investissent. Le public castinétais n'est pas toujours au rendez-vous. Ce sera un de mes objectifs. Ce nouveau mandat me permet également de découvrir la Communauté de Communes et tous les dossiers qui sont

traités dans cette structure, de participer aux réunions et d'être membre de commissions. L'élu est toujours tiraillé entre ce qui pourrait être réalisé et les contraintes budgétaires. Pour moi, un adjoint doit être motivé, à l'écoute et disponible. »



Nom : Eric Brunstein

Fonction : adjoint au maire, en charge du tourisme, du fleurissement et décorations de Noël, des associations et manifestations sportives et autres, de l'Espace les Tisserands.

Profession : technicien

Age : 46 ans

Situation familiale : marié, 3 enfants

Au conseil municipal depuis : 2001

Associations : depuis plus de 20 ans, il fait partie des « Machores » de Sélestat qui s'occupent notamment de l'organisation des festivités à l'occasion du carnaval de Sélestat. Actuellement, il est membre de son comité directeur.

Il participe depuis son démarrage à l'aventure de la Fête des Remparts. Il a intégré son comité au moment de la création de l'association.

Il est également bénévole pour les « P'tits Bouchons » et donne un coup de main au CCA à l'occasion de certaines manifestations.

Depuis sa nomination au poste d'adjoint, il a intégré plusieurs autres associations comme : l'Office Municipal des Sports, l'Office de Tourisme et l'Association des 10 communes touristiques du Haut-Koenigsbourg et de la Route du Vin, en tant que représentant du Maire de Châtenois.

Loisirs : il jardine et aime bricoler, notamment dans le domaine de la construction tel la maçonnerie. Il apprécie les voyages et adore la cuisine.

Motivations pour occuper cette fonction : « Le Conseil municipal peut être considéré comme une suite logique pour ceux qui sont engagés de longue date dans le monde associatif. C'est un peu mon cas, d'autant que je considère le Conseil municipal comme une forme d'association, certes particulière, mais où tout le monde doit essayer d'avancer dans le même sens pour le bien collectif. C'est sans doute cette cohésion et cette responsabilité des uns et des autres qui font la réussite d'une équipe.

Ce qui n'interdit en rien d'avoir à certains moments et sur certains sujets des opinions différentes. C'est certainement cette entente globale qui m'a donné envie de continuer après mon premier mandat, même si ce sont en définitive les électeurs qui tranchent. »

Ses impressions : « Malgré un premier mandat de conseiller, on imagine difficilement le travail au quotidien que requiert la gestion d'une commune. Les projets sont nombreux, le suivi et le traitement des demandes quotidiennes demandent beaucoup de temps. Je découvre petit à petit mon domaine d'activités. En fait, M. Dorgler et moi partons d'une page blanche. Il nous faut prendre connaissance des dossiers et de la situation du moment pour commencer à agir. Il y a également un gros travail d'anticipation à effectuer, surtout au démarrage d'un projet, car tout engagement financier est à prévoir au budget. Le budget 2009 est d'ailleurs en pleine préparation : nous travaillons à partir de nombreux devis que nous avons fait établir afin de prévoir et de pouvoir justifier la moindre dépense pour l'année à venir. Mais le travail est très varié et c'est ce qui le rend intéressant.

A travers cette nouvelle fonction, je me rends également compte que Châtenois a bien grandi ces dernières décennies ! La cité est aujourd'hui une véritable ruche avec ses presque 4000 habitants, ses 42 associations, ses nombreuses manifestations, ses projets... »

Transformation du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) en Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)



Le P.L.U. est un document élaboré par la commune qui vise le développement harmonieux (démographique, économique...) de la commune tout en limitant l'impact de ce développement sur l'environnement (consommation de foncier, préservation des espaces naturels notamment).

Il délimite des zones urbaines, à urbaniser, agricoles et naturelles. Il définit exactement pour chacune de ces zones ce qu'il est possible de faire et de ne pas faire (constructions, installations), ainsi que les règles que les projets auront à respecter.

Le P.L.U. doit permettre de répondre aux questions suivantes: «*Quel développement de Châtenois dans dix à quinze ans?*», «*Comment habiter dans notre commune à l'avenir?*».

Légitimement, le P.L.U. est le cadre de référence:

- Il est le reflet d'un projet communal cohérent.
- Il est élaboré sur la base d'une bonne connaissance du territoire et de son fonctionnement.
- Il est construit en association avec les habitants (*consultation des études en mairie, informations régulières dans le*

bulletin municipal, registre de concertation disponible en mairie, enquête publique suite à l'arrêt du projet du P.L.U.).

- Il doit être cohérent avec les projets et réflexions des partenaires privilégiés de la commune (*Personnes Publiques Associées*) qui sont conviés à s'exprimer sur les choix proposés par la commune. Il s'agit notamment des services et organismes de l'Etat (*D.D.E., D.D.A.F., D.D.A.S.S.,...*), des collectivités locales (*Communauté de Communes de Sélestat, Conseil général du Bas-Rhin, Conseil régional d'Alsace*) et des Chambres consulaires (*Chambre d'agriculture, Chambre de commerce et d'industrie...*).
- Il devra être compatible avec le Schéma de Cohérence Territoriale de Sélestat (*actuellement en cours d'élaboration*).

Quel sera son contenu ?

Un diagnostic initial qui permet de faire le point sur les atouts, les faiblesses et les besoins de Châtenois dans toutes ses composantes (*économie, démographie, logement, foncier, équipements, services, qualité de vie, paysage, environnement*). De ce diagnostic découlent des enjeux, à partir desquels des choix et des arbitrages sont opérés par la commune.

Ces choix fondamentaux sont exposés dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (*P.A.D.D.*) qui constitue le socle du futur P.L.U. puisque toutes les autres pièces du P.L.U. doivent être compatibles avec le P.A.D.D.

Le règlement qui comprend une partie écrite et des plans est plus technique. Il couvre l'ensemble du territoire communal. Ces plans délimitent notamment:

- Des zones urbaines, zones U, qui correspondent aux secteurs où les équipements publics existants ou en cours de réalisation ont une capacité suffisante pour desservir les nouvelles constructions.
- Des zones à urbaniser, zones AU, destinées à être urbanisées à court, moyen ou long terme.
- Des zones agricoles, zones A, à protéger en raison de leur intérêt agricole.
- Des zones naturelles et forestières, zones N, à protéger en raison de la qualité des sites, des milieux naturels, de l'existence d'une exploitation forestière ou de leur caractère d'espaces naturels.

Des emplacements réservés pourront être mis en place (*ils seront alors représentés par un graphisme particulier*). Ils concernent des terrains indispensables à la mise en œuvre d'opérations d'intérêt public (*création ou élargissement d'une rue par exemple*) et que la commune souhaite acquérir en vue de leur réalisation.

Des orientations d'aménagement qui précisent les objectifs d'aménagement souhaités dans certains secteurs en adaptant le zonage et le règlement au contexte local et à la topographie...

A noter: le Plan Local d'Urbanisme est établi dans le respect d'une série de législations (*Code de l'Environnement, Code Rural, Code de la Santé Publique...*) qui s'imposent à lui.

La procédure de révision du P.L.U.

Prescription de la révision par délibération (*la délibération définit les modalités de la concertation*):

Les études (*actuellement en cours*): analyse du fonctionnement communal et mise en évidence des enjeux de développement (*socio-économique, habitat/logement, urbain, environnement, réseaux tech-*

niques...) en association avec l'ensemble des Personnes Publiques Associées.

Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.)

- Débat au sein du conseil municipal sur les grandes orientations du développement communal.
- Mise en forme progressive des différentes pièces du dossier de P.L.U. (*plan de zonage, règlement, notamment*).
- Bilan de la concertation devant le conseil municipal et arrêt du projet par délibération du conseil municipal.
- Puis le P.L.U. arrêté est soumis pour avis à la consultation des services durant trois mois. Le P.L.U. est transmis pour avis à différents services de l'État, aux collectivités territoriales intéressées, aux chambres consulaires qui en ont fait la demande, ainsi qu'au Syndicat Mixte du SCOT de la région de Sélestat.

Enquête publique durant un mois minimum

Un commissaire enquêteur reçoit les remarques et demandes de la population

et les consigne dans un registre. Il établit ensuite son rapport. Chaque observation ou demande est soumise à discussion au conseil municipal, qui décide des suites à y apporter dans un souci d'intérêt général. Les documents concernés sont alors éventuellement modifiés.

Approbation par délibération du conseil municipal

Le Plan Local d'Urbanisme est opposable aux tiers à partir de cette dernière phase, c'est-à-dire qu'il est applicable aux demandes de permis de construire, permis d'aménager, déclarations préalables... à venir.

L'ensemble des documents validés est mis à votre disposition au fur et à mesure de l'avancement de la démarche. Un registre destiné à recevoir vos observations ou vos requêtes vous est accessible tout au long de la procédure en mairie. Aussi n'hésitez pas à prendre part à ce projet en vous manifestant par écrit! Chacune de vos remarques sera examinée individuellement.

Inauguration du Skate Park

L'inauguration du skate park de Châtenois a eu lieu le 11 octobre dernier, en présence de nombreux jeunes de Châtenois et des villages voisins. C'est au Maire, Jean-Jacques Goldstein, que revint l'honneur de couper le ruban tricolore, marquant ainsi le début d'un après-midi d'animations et d'initiations.



Les démonstrations d'une demi-douzaine de membres de l'association «Nouvelle Ligne» de Strasbourg ont particulièrement été appréciées et effectuées dans une ambiance musicale appropriée grâce au matériel et à la participation d'Aline Tutin, de l'Animation Jeunes de

la Communauté des Communes de Sélestat. Plus tard dans l'après-midi, des casquettes à l'effigie du skate park ainsi qu'un goûter ont encore fait le bonheur de nos jeunes sportifs...

Ce projet de skate park a été souvent mis en avant par les jeunes du Conseil Municipal Enfants. Grâce à l'engagement de Christian Gerber, adjoint au maire lors de la précédente mandature et à Eric Brunstein nouvel adjoint qui a pris le relais, il a pu être concrétisé rapidement. Quelques amateurs avertis regroupés autour de Maxime Maggi, ont fait profiter la commune de leurs conseils. Décidé l'an dernier, les travaux de réalisation de la plate-forme ont été exécutés durant l'hiver. Les différents équipements



firent rapidement l'unanimité mais cela fut moins évident concernant le revêtement car c'est le choix de la durée, donc l'aluminium, qui fut privilégié.

Cette option permet aujourd'hui d'accueillir aussi bien les BMX (*vélo-cross ou d'acrobaties*) que les skates (*planches à roulettes*) et les rollers.

Ce nouvel équipement communal est opérationnel depuis fin juillet et attire quotidiennement beaucoup de jeunes de Châtenois. Il constitue après le city-park, le deuxième élément de la future zone sportive et de loisirs. D'autres équipements sportifs seront encore réalisés dans ce secteur dans les années à venir. A ce moment-là, les accès et abords seront revus.

Une énigme archéologique résolue

Lors des travaux de la traversée, une grosse pierre a été découverte à proximité de l'hôtel de l'Aigle, rue du Maréchal Foch à Châtenois.

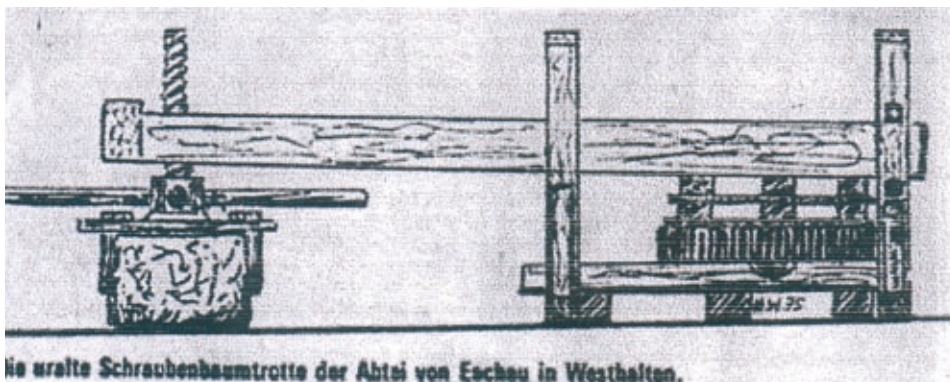
Cette pierre avait manifestement un rôle car elle était entaillée de diverses encoches.



Elle a été déposée à l'entrée du site des remparts.

L'énigme a été résolue en juin 2008, lors de la visite de la Société d'Histoire de Rouffach invitée par le Groupe Patrimoine et Histoire de Châtenois. Nos amis

rouffachois nous ont appris qu'il s'agissait d'un contrepoids de pressoir.



Comme on le voit sur le schéma ci-dessus communiqué par la Société d'Histoire de Rouffach, ce bloc de pierre (qui peut peser plus de trois tonnes) était suspendu à l'extrémité d'une poutre faisant levier et fixé à celle-ci par l'intermédiaire d'une vis en bois. La vis permettait d'ajuster le contrepoids à la pression demandée.

Ces systèmes étaient en vigueur au Moyen Age, les pressoirs à vis centrale devenant populaires à partir de la Renaissance.

L'aspect « rustique » du contrepoids de

pressoir de Châtenois pourrait plaider pour une origine à situer au Moyen Age. Un autre contrepoids de pressoir a été vu

lors des travaux devant l'hôtel de l'Aigle. Il n'a pu être exhumé.



Contrepoids de pressoir du pressoir seigneurial de Rouffach.

Réception des nouveaux habitants



Comme il est de tradition, la commune a reçu dernièrement, à l'Espace les Tisserands les nouveaux habitants lors d'une rencontre amicale de bienvenue.

Près de 180 foyers établis durant les deux dernières années avaient ainsi été invités. Les animatrices du centre de loisirs

« Le Tournesol » étaient également présentes afin de prendre en charge et de divertir les plus petits venus en nombre. La soirée a démarré par un mot d'accueil du Maire, Jean-Jacques Goldstein. Tour à tour, les adjoints ont ensuite présenté leurs secteurs d'activités en mettant l'accent sur les différentes associations dont ils ont la charge. Les nouveaux habitants présents – ils étaient plus d'une centaine –, ont ainsi pu découvrir les attraits touristiques, économiques et commerciaux, mais aussi les richesses patrimoniales et associatives qui animent le village. Les différents stands de présentation des associations, prévus pour l'occasion, ont également permis un contact direct avec les responsables, en complément du guide d'accueil remis par la municipalité. Le verre de l'amitié a réuni l'ensemble des participants qui n'ont pas manqué

de découvrir davantage leur nouvelle commune par des échanges fort intéressants. La dernière version du livret de présentation, véritable condensé des activités de Châtenois, complété par un guide des démarches administratives, est disponible à l'accueil de la mairie pour toute personne intéressée.



Sapeurs-pompiers de Châtenois : nouvelle organisation opérationnelle

Au service des habitants du village depuis sa création en 1882, la section des sapeurs-pompiers de Châtenois connaîtra prochainement une importante évolution de son organisation et de son périmètre d'intervention.

Dans quelques mois en effet, un regroupement opérationnel des sections locales de Scherwiller, Châtenois, Kintzheim et Orschwiller sera mis en place.

Sous le nom de « Secteur d'intervention du Piémont », il inclura également la commune de La Vancelle, tandis que le rattachement de Dieffenthal reste à décider.

Avec celles côté Ried, toutes ces communes continueront à former l'Unité Territoriale n°54 de Sélestat comme actuellement.

Future organisation du secteur



- Nouveau secteur d'interv. du Piémont
- Autres communes de l'UT de Sélestat
- Dieffenthal

Décidée au niveau de la Direction du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) du Bas-Rhin, cette réorganisation est surtout destinée à garantir un effectif suffisant lors des départs en intervention durant la journée.

C'est à ce moment-là en effet que le manque de personnel disponible dans chaque commune se fait le plus ressentir, la plupart des sapeurs-pompiers étant absents pour raisons professionnelles.

Pour les sapeurs-pompiers de Châtenois, cette opération se traduira concrètement par un nombre accru d'interventions et un périmètre élargi.



Des moyens spécialisés tel que l'éclairage permettent à la section de Châtenois d'intervenir aussi hors secteur. Ici de nuit sur un accident de la circulation à Ste Marie-aux-Mines.

En effet, alors qu'ils ne sont en charge que du village de Châtenois actuellement, ils seront alors appelés simultanément en renfort pour la plupart des interventions des autres communes du Piémont. Ceci va porter le nombre de leurs sorties annuelles de 150 environ à près de 400.

Les sapeurs-pompiers de Sélestat, qui assurent ce rôle jusqu'à présent, seront toujours amenés à intervenir dans toutes ces communes en cas de sinistre important ou de besoin d'engins spéciaux : véhicule de secours et d'assistance aux victimes, grande échelle, secours routiers, etc.

A noter également que les véhicules de Châtenois, en particulier le matériel spécialisé pour l'éclairage, sont d'ores et déjà appelés en renfort hors secteur, dans la moitié sud du Bas-Rhin ou dans le Haut-Rhin.

Après la départementalisation en 2001, voici donc un nouveau et important défi à relever pour nos sapeurs-pompiers locaux !

A cet effet, toute aide sera la bienvenue et les personnes désirant venir les renforcer sont invitées à les contacter aux coordonnées indiquées.



A l'avenir, formations et manœuvres sont prévues en commun avec les autres sections.

Pour tout renseignement :

• **Lt Christophe DORGLER**
Chef de Section de Châtenois
06 72 10 76 61

• **Sgt Gilles BRUN**
Adjoint au Chef de Section
06 79 68 00 42

pompierchatenois@free.fr

Fouilles d'une maison médiévale au quartier du château durant l'été 2008

En 2006, la cave d'une maison médiévale a été découverte dans le jardin à proximité du presbytère. Une première campagne de fouilles de sauvegarde dirigée par l'archéologue Jacky Koch a permis de montrer la richesse du site.



Le Conseil municipal a alors constitué un dossier présenté à la Commission Interrégionale de Recherches Archéologiques qui a délivré une autorisation de fouilles au vu de l'intérêt de la démarche. Ce projet associe, toujours sous la conduite de Jacky Koch, des étudiants en archéologie des universités de Strasbourg, de Nancy et de Paris. La coopération du CCA a permis de proposer à nos « fouilleurs » un hébergement et une restauration de qualité.

L'équipe Tremplins de Vianney Leduc a procédé en quelques jours à l'extraction de la couche de remblais.



L'équipe Tremplins au travail

Puis, durant la première quinzaine de juillet 2008, les jeunes étudiants ont bravé la chaleur (une révélation pour certains étudiants qui voyaient dans l'Alsace « une

annexe de la Sibérie »...) et la pluie pour remonter le fil du temps. Ce fut pour eux un chantier d'exception. Chaque jour amena son lot de découvertes plus riches les unes que les autres. Ainsi, de nombreux éléments de fenêtres ont été retrouvés. Ils permettent de dater la maison du XIII^{ème} ou du XIV^{ème} siècle.

La cave a été creusée postérieurement sous la maison existante. Elle ne date que du XVI^{ème} siècle. Les traces des poteaux de soutènement de la maison lors de la construction de la cave sont encore visibles.

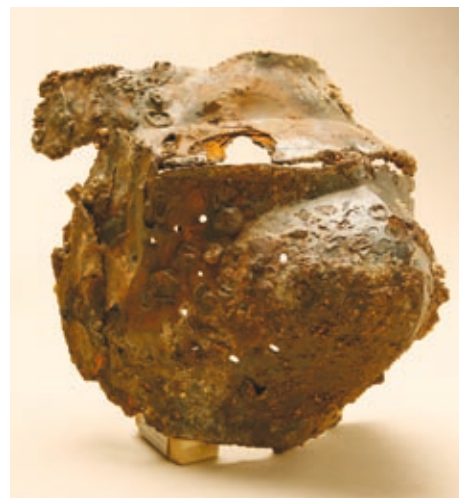


Éléments de fenêtres

De nombreux outils de vigneron du XVI^{ème} siècle ont été trouvés dans cette cave. Ils constituent au niveau de l'Alsace un ensemble important d'outillage pour cette période.



De l'armement rare (casque, cotte de mailles, pointes de lances) a aussi été découvert.



Casque



Pointes de lances

De nombreuses pièces de vaisselle en céramique ont aussi été exhumées. Il reste là un grand travail de « puzzle » pour recoller les nombreux tessons de vaisselle brisée.



Céramique



Dégagement d'un chaudron

Des chenets de cheminée attendaient depuis plus de 400 ans de revoir la lumière du soleil...

Des oignons carbonisés, des céréales et des noix nous renseignent sur les habitudes alimentaires de nos ancêtres.



Poutres calcinées

Les recherches du Groupe Patrimoine et Histoire permettent de proposer comme constructeur de la maison la famille Zum Trubel possessionnée à Châtenois dès le XIV^{ème} siècle et propriétaire d'une maison à côté de l'actuel presbytère en 1461.

Une nouvelle campagne de fouilles aura lieu au cours de l'été 2009. En parallèle, un travail de restauration des objets mis à jour sera effectué. Ces découvertes alimenteront le futur musée qui verra le jour dans la Tour des Sorcières.

En cohérence avec le chantier de restauration des remparts, l'importance du patrimoine médiéval de Châtenois est ainsi confortée.

Photos: J.-Ph. Dussourd, Jacky Koch

Histoire de l'ancien hôpital

La transformation par l'APEI de l'ancien hôpital en résidence d'accueil pour personnes handicapées vieillissantes est l'occasion de se pencher sur l'histoire de ce bâtiment, et de façon plus générale, sur l'histoire de l'hôpital à Châtenois.



Castel vue arrière

Cette propriété fait irruption de façon sanglante dans l'histoire de Châtenois en 1629.

Elle est en effet habitée depuis avant 1614 par le couple Hans Schilling-Hélène Higg.

Hans Schilling fait partie de la municipalité de Châtenois et en 1618 est Heimbürger (trésorier communal). Le 22 décembre 1628, Hélène Higg est accusée de sorcellerie. Née vers 1569, elle est âgée de 59 ans. Elle est accusée d'avoir provoqué du brouillard, d'avoir empoisonné des gens et des bêtes, de s'être déplacée en chevauchant son bâton de sorcière et d'avoir participé à des sabbats sur le Zimmerplatz (place devant l'école) à Châtenois. Elle sera brûlée en 1629. Ses biens seront confisqués.

La maison devient alors propriété du seigneur de Châtenois, à savoir le Grand Chapitre de la Cathédrale de Strasbourg. La cave voûtée pourrait dater de cette époque, voire d'avant. A noter que cette cave servait d'abri durant la 2^{ème} guerre. Une naissance y a même eu lieu!



État avant rénovation

En 1649, après la guerre de Trente Ans, l'administration française se met en place. Le greffier du Grand Chapitre, Jacob Wimpff, veut faire effectuer des réparations dans cette maison et s'y installer car la maison du bailliage a été brûlée durant la guerre. Le greffier Heinrich Hartmann Andlauer y fait faire des travaux en 1655, toujours pour y résider. Le Grand Chapitre vend la maison et en

1682 c'est Jean-Guillaume Wehring (né av. 1626-† 1715) qui en est propriétaire.

Entre 1715 et 1753, c'est son fils Jean-Guillaume Wehring (av. 1682-† 17 mai 1753) qui y habite.



Initiales Hans Wehring

En 1739, la maison est qualifiée de grande « *eine grosse Behausung* » (6E9/44). La dépendance arrière datée de 1741 a donc été construite par Jean-Guillaume Wehring.



Grange 1741

Puis entre 1753 et 1756, c'est le fils de Jean-Guillaume Wehring aussi prénommé Jean-Guillaume Wehring (3^{ème} du nom) qui reprend la maison. Vigneron, il est aussi membre de la justice. Il vend la maison le 17 avril 1756 à Mathias Zaepfel le Jeune, vigneron, époux de Anne-Marie Breitenstein. Le couple aura quatre enfants dont Anne-Marie, née en 1759 à Scherwiller.

Anne-Marie Zaepfel épouse le 9 février 1784 à Châtenois, François Antoine Rauscher († 20 avril 1832), paysan. A noter que la famille Rauscher s'installe à Châtenois vers 1670. Le couple, qui a une belle situation de fortune, fait rebâtir sa maison en 1802. C'est la maison de maître actuelle, donnant sur la rue de l'Église, avec son beau chaînage d'angle arrondi.



Maison maître

Le porche et la cave portent toujours les initiales de ce couple à savoir FAR 1802 AMZ.



Initiales 1802 porche

Les dépendances de l'ancienne maison sont conservées et réaménagées comme en témoigne la date de 1813 gravée sur un porche de cave.



Dépendances du XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles rénovées

Le couple aura cinq enfants dont Marie Anne Rauscher, née en 1818. Cette dernière, restée célibataire, fera don de la maison à la commune de Châtenois, afin qu'elle soit transformée en hôpital pour les habitants de Châtenois. Une plaque commémorative a été posée dans l'escalier de l'hôpital.



Plaque RAUSCHER

C'est ainsi que depuis 1891 jusqu'après la Seconde Guerre mondiale, les sœurs de Niederbronn gèrèrent cet établissement. Au temps de l'hôpital, les hommes (environ une trentaine) étaient logés dans la grange et les femmes dans la maison d'habitation.

Une sœur qui a laissé une forte empreinte est Sr Celsa. La presse du 17 mars 1939 lui consacre un long article pour ses 50 ans de vie religieuse.



C'est en cortège, avec présence du maire, des adjoints, du conseil municipal, du sous-préfet et du député, qu'elle a été accompagnée à l'église. Elle est arrivée à Châtenois en 1889, soit deux ans avant la donation de 1891. Elle y restera jusqu'en 1947, soit 58 ans. Sous son impulsion, une exploitation agricole importante fournissait denrées et revenus à l'hôpital. Cet établissement servait aussi de maison de retraite et les pensionnaires valides participaient aux travaux agricoles. Au fil des années, le patrimoine de l'hôpital s'est agrandi grâce à des donations de pensionnaires qui abandonnèrent à l'hospice leurs biens, champs, vignes et prés.

L'hôpital a fourni un abri et des vivres aux victimes de l'incendie du Storckennest en 1911. Durant la 1^{ère} guerre, sœur Celsa s'est aussi occupée de prisonniers italiens et russes employés dans des exploitations agricoles de Châtenois.

En 1918, la propriété s'agrandit de la maison Lind acquise pour 10 700 Marks. Située juste en dessous, elle a été arrachée lors des travaux du Castel. Après la Libération en 1945, la municipalité de Châtenois loua deux pièces au Dr Koch pour lui permettre d'y installer son cabinet. Un dispensaire, toujours

tenu par les sœurs de Niederbronn dont Sr Fridolin, a continué à fonctionner jusque vers 1970. La cuisine de l'hôpital a aussi servi à dispenser des cours d'enseignement ménager.

Ensuite, pendant de longues années, les dépendances de la propriété servirent d'atelier municipal jusqu'à la construction du nouvel atelier en 2005. En 2005, la commune vend la propriété à l'APEI (Amis et Parents des Enfants Inadaptés) qui y installe le Castel.

La rénovation a sauvé et valorisé les éléments anciens dont un pressoir installé dans la cave et qui est antérieur à 1918.



A noter que la couverture de la maison était réalisée avant les travaux avec des tuiles estampillées « Lang, Schletstadt ». Le grenier contenait aussi un coffre à grains à quatre compartiments. Une morgue était située à droite en entrant sous le porche. Dans ce lieu, au cœur du Châtenois historique, des handicapés trouvent un cadre chaleureux. La vocation de la structure est prioritairement l'accueil de personnes handicapées vieillissantes.

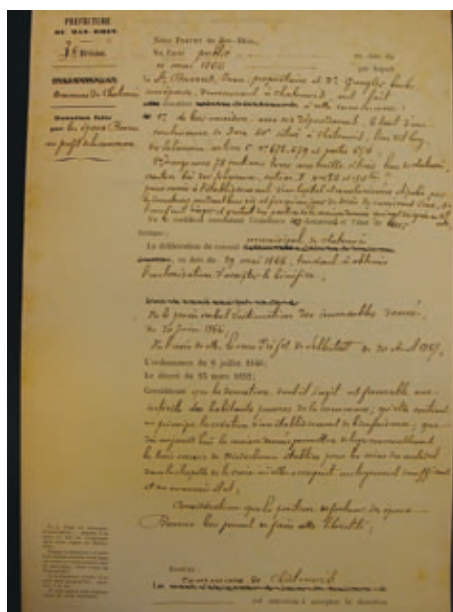
Ainsi plus de 100 ans après son legs, la volonté de Mlle Marie Anne Rauscher est pleinement respectée. Sa maison sert d'établissement médical aux plus fragiles de notre société.

L'hôpital de Châtenois avant 1891

Où était l'hôpital avant la donation de Mlle Rauscher ? La notice consacrée à Sr Celsa en 1939, nous apprend que quand elle est arrivée à Châtenois en 1889, les sœurs logeaient au-dessus de la chapelle Ste Croix. Une lettre du Maire du 26 juin 1869 au Receveur des Hospices de Strasbourg nous parle de l'installation de l'hôpital au-dessus de la chapelle Ste Croix.

« En ce qui concerne le petit hospice, c'est une partie de la chapelle de la Ste Croix qui a été appropriée par un bienfaiteur de la commune (Jean Burrus) et qui se compose de sept pièces dont quatre pour le logement des sœurs infirmières de Niederbronn et trois pour les malades indigents pouvant contenir sept lits, seulement pour le moment nous n'avons encore que trois lits. Les sœurs et les malades sont entretenus par les faibles revenus du bureau de bienfaisance attendu que ce petit établissement n'a jusqu'ici aucune autre espèce de ressources. »

Un autre courrier de 1867 nous apprend qu'il y a « trois sœurs de Niederbronn, établies pour le soin des malades dans la Chapelle de la Croix où elles occupent un logement insuffisant et en mauvais état... Les trois sœurs de Charité établies depuis assez longtemps à Châtenois dans l'intérêt de la classe des nécessiteux... Ces dames occupent aujourd'hui un local délabré et dont la restauration occasionnerait des dépenses notables à la Commune. »



Burrus

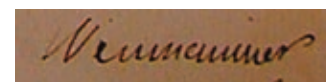
L'installation de l'hôpital au-dessus de la chapelle semble bien précaire.



Partie de la chapelle où était installé l'hôpital.

Un courrier de 1856 du Maire au Préfet permet de dater la création de l'hôpital de 1854: « Depuis l'époque du choléra (1854) les malades pauvres sont visités et soignés par deux sœurs de Niederbronn c'est à elles qu'est spécialement confié l'emploi de l'argent provenant des dons ». Dans sa séance du 26 novembre 1854, le Conseil de Fabrique « décide d'accueillir dans le logement derrière la chapelle deux sœurs de Niederbronn pour soigner les malades à domicile. Ce logement devra être réparé aux frais de la fabrique qui doit aussi louer un logement pour le sacristain ».

Une première mention d'un hôpital à Châtenois date de 1789. Le 6 août 1789 (6E9/60) Jean Daniel Mathias Weinemer, bailli de Châtenois, « lègue à l'hôpital de Châtenois 12 livres ». Mais cet établissement a vite dû disparaître car il n'a pas laissé d'autre trace.



Signature du bailli Weinemer à ce testament de 1789

Cette histoire démarrée suite à l'épidémie de choléra de 1854 a donc plus de 150 ans. Les murs des bâtiments du Castel résonnent encore des joies et des tristesses de ceux qui ont vécu ici depuis près de 400 ans.

C'est aujourd'hui une nouvelle page d'espoir dans la capacité de l'humanité à tendre la main aux plus fragiles qui s'écrit au Castel entre les murs du « vieil hôpital. »

Recherches d'archives:

Luc Adoneth, Jean-Philippe Dussourd

Recherches sur le terrain:

Groupe Patrimoine et Histoire

Autres sources:

Geschiche von Châtenois de J. Ruff

Photos: J.-Ph. Dussourd, L. Adoneth

APEI: ouverture du Charme et du Castel



Depuis 30 ans, l'APEI Centre Alsace apporte aux familles touchées par le handicap d'un des leur, l'appui moral et matériel dont elles ont besoin. Reconvenue d'utilité publique en 2001, l'association accueille et accompagne à ce jour plus de 300 personnes handicapées mentales (enfants et adultes), et emploie 220 salariés.

Le 13 novembre 2009, l'association a inauguré deux nouvelles structures: le Castel et le Charme, qui permettront d'accueillir dans un environnement adapté les personnes handicapées vieillissantes et les personnes atteintes d'autisme.

Le Castel: un lieu de vie pour les personnes handicapées vieillissantes

Grâce aux progrès de la médecine et à l'évolution générale de la qualité de vie, l'espérance de vie des personnes handicapées se rapproche de celle de la population générale. Au-delà de ce constat positif, les difficultés liées au vieillissement en terme de troubles spécifiques et de perte d'autonomie complexifient les situations de handicap et nécessitent des réponses que les systèmes de prise en charge en foyers n'offrent qu'imparfaitement à l'heure actuelle. Le projet du Castel s'appuie sur cette problématique mais aussi sur la nécessité de créer au sein de l'APEI Centre Alsace de nouvelles places pour les travailleurs handicapés du Foyer de la rue du Tabac à Sélestat.

Ouverte le 18 août 2008, cette structure accueille d'ores et déjà 28 personnes en internat. Parmi elles, 20 résidaient au Foyer de vie «rue du Tabac». Les huit autres personnes sont originaires du Centre Alsace et vivaient soit au sein du Centre Hospitalier Spécialisé d'Erstein, soit avec leur propre famille ou leur famille d'accueil. Par ailleurs, deux places sont réservées aux accueils temporaires. Elles permettront d'aider ponctuellement des familles qui ont à leur charge des personnes handicapées.

Les soins médicaux

Le Castel est sous la responsabilité du Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) de Châtenois. Dès à présent, une formation collective sur site autour du thème du vieillissement des personnes handicapées mentales est engagée par les professionnels. Le personnel bénéficie de qualifications et de formations intégrant les problématiques liées à la gériatrie.

Le projet de vie

Il est fondé sur les rythmes de vie tenant compte des pertes d'autonomie et des attentes particulières des résidents. La volonté de l'association est de les intégrer à la vie locale et de leur proposer des animations pour maintenir une dynamique de socialisation. Le centre historique, commercial et touristique de Châtenois constitue donc un environnement idéal pour les résidents. La réalisation d'un jardin médiéval et la participation à la Fête des Remparts sont déjà programmées.



Au Charme: prise en charge individualisée et épanouissement des personnes présentant de l'autisme

L'autisme est aujourd'hui défini comme un Trouble Envahissant du Développement (TED) d'origine neurobiologique. Le terme «envahissant» signifie que le trouble atteint l'ensemble des fonctions de la personne. Il touche 100 000 personnes en France, enfants, adolescents et adultes.

Une réelle demande

Dans un contexte médico-social, où la prise en charge adaptée des personnes adultes présentant de l'autisme ou des troubles évolutifs du développement n'est encore qu'émergente, le projet de service du Charme a d'emblée mis l'accent sur trois critères essentiels: l'individualisation des prises en charge, l'organisation des repères et l'épanouissement des résidents. Au regard des 18 places créées, très rapidement une cinquantaine de candidatures ont été identifiées, en lien avec la Maison Départementale

du Handicap et les Centres Hospitaliers Spécialisés. Des familles ont pris contact spontanément.

Les trois logis accueillant chacun six personnes proposent un environnement et un lieu de vie parfaitement adaptés.

Une ambiance de vie en appartement a pu être organisée par les équipes éducatives de chaque logis. Cela permet à chaque résident de vivre à l'aise, à son rythme et d'apprendre les repères rassurants.

Des résultats concluants

Après un an de fonctionnement, si les réalités de l'autisme (*difficultés d'adaptation des personnes, situations de crises, etc.*) sont bien présentes, de jour comme de nuit, un réel sentiment de réussite du concept est présent, partagé par les professionnels et les parents des résidents. Il tient en quatre points: la complémentarité entre parents et professionnels, l'organisation de la vie quotidienne autour de repères pérennes, le respect des engagements (*ce qui est dit est fait*), un programme éducatif et des activités diversifiées (*ateliers personnalisés, médiathèque, jardinage, sorties, sport...*).

Le partenariat est l'une des clés de la réussite du concept. On peut citer les formations relatives à l'autisme auxquelles participent parents et professionnels. De même, le conventionnement engagé avec le Centre de Ressources Autisme Alsace en matière de conseil et d'expertise est très positif. Ainsi, une échelle permettant le repérage de l'intensité de la douleur, spécifique à l'autisme et actuellement émergente aux Etats-Unis (*échelle du Dr Carr*), est étudiée en lien avec le Charme.

Dans ce contexte de qualité, une équipe très motivée soutenue par l'association et des parents engagés, avec les résidents, est porteuse de projets, au-delà des activités socio-éducatives en cours: le fonctionnement du Conseil de la Vie Sociale, la mise en place de projets individuels des résidents, l'intégration de la démarche qualité, la réorganisation des activités/repères.

La Commune encourage l'APEI pour son implication sur le secteur et souhaite pour les personnes handicapées et leur famille que ce type de structure puisse se développer au niveau régional mais aussi national.

Les « Tamalous » de l'O.M.S.

Qu'est-ce qu'un « Tamalou » ? Personne retraitée, disponible, à l'esprit toujours ouvert, très complice avec son clan, toujours serviable et chose plus rare, travaillant bénévolement et avec le sourire. Il prépare, monte, démonte et range les chapiteaux servant aux différentes manifestations organisées par l'O.M.S. Il passe également de nombreux week-ends à travailler pour la collectivité et donne très souvent un coup de pouce aux fêtes privées.



Qualité d'un « Tamalou »

Il ne compte pas les heures passées à être utile. Aucune hésitation quand il s'agit d'aider autrui. Ne s'octroie que très peu de repos et est capable d'enchaîner le travail sans crier à l'injustice. Il ne s'énervé que très rarement et toujours à bon escient. Il reconnaît facilement quelques petites erreurs d'interprétation (*préfère le dialecte au français*) et consent ne pas être parfait.

Défaut d'un « Tamalou »

Il trouve toujours un prétexte pour faire la fête. Ne peut pas passer à côté d'une buvette sans s'arrêter. Peut organiser des fêtes inimaginables. Un exemple: un mariage fictif en plein mois de juillet réunissant un curé extravagant (*Gilbert*), des mariés qui ne le savaient pas (*Marinette et Henri*), un Maire complaisant (*Jean-Jacques*) et des témoins trouvés dans son clan le plus proche (*les Tamalous au complet*). Il fallait le faire...



Qui sont-ils ?

- Gilbert Kaelbel: ancien représentant du Conseil municipal à l'O.M.S. Il y est resté depuis. Aucun rôle ne lui fait peur, celui de curé est l'un de ses préférés.
- Joseph Willem: trésorier indispensable, toujours présent et disponible, sa compétence est appréciée de tous, habite à Kintzheim mais passe plus de temps à Châtenois!
- Jean-Pierre Ruffenach: malgré une opération, tient à toujours être présent. Générosité et enthousiasme sont chez lui un don naturel.
- Charles Kaelbel: figure emblématique de la gymnastique locale dont il est l'entraîneur et le fondateur. Travailleur infatigable.
- Roger Grimm: ancien membre de l'Ecurie Vosges-Rhin, aime le travail bien fait et membre indispensable.
- Henri Lentz: lieutenant fidèle du président de l'O.M.S, assure avec brio l'ensemble des tâches, est toujours membre du comité de la lutte.
- Charles Sturmél: dernier venu que tout le monde connaît, photographe attitré des « Tamalous », il assure aussi les reportages.

- André Hepp: conseiller municipal et cuistot apprécié, réussit toujours à satisfaire les appétits des uns et des autres.
- Maurice Suro: le cuisinier de toutes les manifestations, très apprécié pour les plats qu'il mijote avec succès, peut faire face à n'importe quel défi culinaire.

Il convient de rajouter à la liste ci-dessus l'ensemble des épouses. Elles donnent très souvent l'exemple et n'hésitent pas à aider. Grand bravo également aux 11 associations qui participent régulièrement aux manifestations. Toutes ces associations donnent également beaucoup de leur temps et sont indispensables sur le bon déroulement des nombreuses activités à Châtenois.

Il convient surtout de rajouter le grand chef des « Tamalous », à savoir le président de l'O.M.S, Michel Picard. Sans lui, les « Tamalous » n'existeraient pas. Autant le chef est élogieux envers son équipe, autant il est apprécié pour son grand charisme et son extraordinaire sens de l'organisation par les « Tamalous », mais aussi par la population entière de Châtenois. Cette dernière reconnaît d'ailleurs en lui un homme indispensable au bon fonctionnement des diverses manifestations et lui en est extrêmement reconnaissante.

Office Municipal des Sports : bilan 2008

Organisatrice de plusieurs manifestations dans la cité castinéenne, l'OMS présidé par Michel Picard, dresse un rapide bilan de l'année 2008, plutôt satisfaisant dans l'ensemble.

Arrivée des Rois Mages (6 janvier 2008)

Avec le soutien de la municipalité, l'arrivée des Rois Mages a connu un beau succès avec le retour de cette manifestation au centre du village. La rue du Maréchal Foch a été envahie par de nombreux spectateurs et l'équipe de l'OMS songe déjà à la prochaine édition qui aura lieu début janvier 2010. Des nouveaux décors sont à l'étude ainsi qu'un déroulement certainement un peu différent.



Remise des récompenses aux sportifs méritants (8 février 2008)

Réunissant les nombreux sportifs méritants de Châtenois, la remise des récompenses est surtout un signe fort pour encourager les sportifs dans les diverses activités qu'ils exercent. Le président a d'ailleurs particulièrement souligné l'abnégation, la solidarité et le courage des sportifs.

10 km de Châtenois (9 mars 2008)

En participant activement à l'organisation de cette course à pied, l'OMS avec la participation de l'ensemble des associations assure différents postes, ainsi que les différents ravitaillements sur le parcours, les buvettes, etc.

Bourse des vieilles voitures (13 avril 2008)

Cette manifestation prend de plus en plus d'ampleur. Grand succès pour cette édition 2008 avec une participation record de la presse spécialisée. Nul doute que cette bourse des vieilles voitures a encore de belles années devant elle.

Fête de la musique (21 juin 2008)

Succès désormais habituel de cette fête qui attire toujours autant la population locale autour de la fontaine (place de la Mairie). Animations musicales, tartes flambées et buvettes assurées par l'OMS pour une sympathique manifestation.

Fête à l'ancienne et marché aux puces (13 et 14 juillet 2008)



Malgré la pluie du 13 juillet et grâce aux nombreuses réservations, le repas a connu un beau succès. Le marché aux puces du lendemain, sous un soleil rayonnant, a attiré de nombreux badauds. Avec une organisation modifiée permettant de travailler plus sereinement, l'équipe de l'OMS se félicite d'avoir obtenu un bénéfice financier plus favorable que lors des éditions précédentes.

Fête du Sport avec le CCA (14 septembre 2008)



Par l'intermédiaire de cette fête organisée par le CCA de Châtenois, les différentes associations de l'OMS ont pu se faire connaître à travers des démonstrations et des tracts distribués.

Fête des vendanges (5 octobre 2008)

Le vin nouveau a attiré non seulement la population locale et environnante, mais aussi de nombreux touristes qui ont apprécié ce moment de convivialité.

Bilan satisfaisant et remerciements à la municipalité pour une participation active aux différentes manifestations. Le président Michel Picard donne rendez-vous à tout le monde pour une année 2009, qu'il souhaite toute aussi réussie.



St Nicolas à Châtenois



Depuis plus de trente ans, l'Office de Tourisme de Châtenois-Scherwiller invite St Nicolas par alternance dans les deux villages.

Cette année, c'est la commune de Châtenois qui a accueilli le marché de la St Nicolas ainsi que le défilé des chars du protecteur des écoliers le dimanche 7 décembre.

Une trentaine d'exposants ainsi que les commerçants de Châtenois et de Scherwiller ont pris place dans la rue du Maréchal Foch, vendant couronnes de l'Avent,

manalas, jouets en bois, bougies... Pour le plus grand bonheur des enfants, deux clowns magiciens ont animé tout l'après-midi la salle de l'Espace les Tisserands, où les promeneurs pouvaient se réchauffer autour d'un verre de vin ou de chocolat chaud et déguster des manalas et des schnetzlaïwlas.

Dès 16h15, la foule a pu admirer les chars du St Nicolas, du Père Fouettard et des Anges, accompagnés par 300 enfants des écoles de Châtenois, Scherwiller et Kientzville, qui pour l'occasion ont fabriqué et porté des mitres d'évêques. La Batterie Fanfare ainsi que l'Harmonie Ste Jeanne d'Arc de Scherwiller étaient également présentes lors du défilé et ont mis de l'ambiance dans la rue du Maréchal Foch, puis à l'Espace les Tisserands. M. Goldstein, Maire de Châtenois, a remis solennellement la clé de la cité à St Nicolas dans une école d'antan devant la mairie avec, comme acteurs, le Conseil Municipal des Enfants.

Après un tour devant la Maison de retraite du Badbronn, les chars sont revenus à l'Espace les Tisserands, où St Nicolas a été accueilli par les enfants qui lui ont interprété quelques chansons de circonstance. Il a ensuite respecté la tradition en remettant un pain d'épices au Maire de la commune.

La journée s'est terminée vers 19h après un dernier tour dans la rue du Maréchal Foch, illuminée de mille feux pour l'occasion.



Jeux paralympiques de Pékin 2008 : l'interview de Catherine Martin



Lancée tel un défi il y a quelques années, l'idée de sa participation aux jeux paralympiques de Pékin est peu à peu devenue réalité pour Catherine Martin, notre championne locale en handbike. Plusieurs fois championne de France, bien placée sur le circuit européen les trois dernières saisons, troisième aux championnats du monde, elle décroche sa place pour les Jeux grâce à un ultime doublé en juin dernier lors des championnats de France.

Dès lors, un entraînement de spartiate lui est concocté pour être fin prête début septembre avec un programme quotidien fait de musculation, de sorties répétées sur les routes de la région, de séances de cardio-training et de récupération. Le 30 août, ce fut donc le grand départ vers Paris, puis la Chine où les jeux se sont déroulés du 6 au 16 septembre. Ayant côtoyé Cathy régulièrement, je l'ai rencontré début novembre afin qu'elle nous livre ses impressions sur cette page exceptionnelle de sa vie de sportive de haut niveau.

Eric BRUNSTEIN: De retour de ce périple en Chine, quelle est l'image qui aura marqué cette aventure ?

Catherine MARTIN: Ces jeux ont vraiment été féériques et tout a été fait pour un confort optimal des athlètes. Nous avons des voies d'accès réservées afin de ne pas être coincés dans les bouchons lors de nos déplacements. Nous disposions également de passes spéciales pour accéder au village olympique, de même que pour entrer sur l'ensemble des sites et des stades. Nous, les personnes non valides, qui avons souvent l'habitude de devoir nous débrouiller pour tout, à commencer par les gestes simples du quotidien, étions comme des coqs en pâte. Tout était toujours prévu, des interprètes, des guides à disposition afin de faciliter et organiser nos déplacements, avec ou sans fauteuil roulant.

En Chine, on avait vraiment l'impression qu'il n'y avait pas de problèmes mais que des solutions. Par exemple, lors de notre arrivée au village olympique, il fallait systématiquement passer une zone de sécurité et descendre un léger plan incliné avant d'accéder à une allée qui menait aux chambres. Mais ceci n'était pas très évident pour les athlètes en fauteuil, surtout lorsqu'ils se présentaient avec un sac de sport. Remarquant la difficulté, les responsables prirent immédiatement des mesures et la descente incriminée fut démolie et refaite la nuit même... A notre plus grand étonnement !



EB: Et sur le plan sportif ?

CM: Comme pour le reste, le parcours était de qualité, de grand niveau, très technique avec des montées sélectives mais aussi des parties descendantes au départ et à l'arrivée, ce que je n'apprécie pas vraiment. C'était d'ailleurs le même parcours que celui des valides. Ma préparation physique et mes

entraînements quasi-quotidiens cette année, dans la région et surtout sur les raidillons de la Route des Vins, m'ont vraiment aidée à être au top pour ces jeux. Car la forme était là...

EB: Pourtant les résultats n'ont pas forcément été ceux espérés. Y a-t-il une explication ?

CM: C'est le moins que l'on puisse dire, mais le scénario ne s'est vraiment pas passé comme je l'espérais. En fait, lorsque j'ai quitté Châtenois, je sortais d'une période de plusieurs mois de travail intense, à raison notamment de trois heures de vélo par jour. Et, du jour au lendemain, changement de rythme complet : plus que deux séances d'une heure par semaine et un circuit situé à 70 kilomètres du village olympique. Le tout avec une coupure totale entre le 28 août et le 4 septembre où nous avons reconnu pour la première fois le parcours. Assurément ce changement brutal de rythme a été très néfaste et une fonte musculaire commençait à se manifester, d'où une perte évidente de tonus. De plus, j'ai été la seule féminine française sélectionnée en handbike, ce qui n'a pas facilité les contacts ni les entraînements.

Le 12 septembre, arrive enfin le jour du contre-la-montre et là, cela tourne à la catastrophe. Suite à des difficultés de passages de vitesse, mon vélo a complètement été déréglé juste avant la course. S'il n'y avait d'ailleurs pas eu le système D des Chinois qui m'ont directement trouvé un mécanicien





de Shimano, la marque du matériel en cause, je n'aurais sans doute pas pu prendre le départ. Durant cette attente, je n'ai profité ni du gilet réfrigérant, ni même d'un ventilateur comme c'était le cas pour d'autres... Je me présente donc sur la ligne, énervée comme jamais et sans échauffement... Bref, dans les conditions idéales pour faire un mauvais temps!

Après l'arrivée, il a fallu que je quitte rapidement la tente France sans possibilité de rouler ou de récupérer. L'état physique n'était donc pas au mieux le lendemain pour l'épreuve en ligne. Le résultat est par conséquent honorable car je décroche dans le sprint final pour la quatrième place, le tonus me faisant défaut. En définitive, je termine septième et reste sur une impression mitigée.



EB: Malgré cela, la motivation semble toujours intacte. Comment envisages-tu ton avenir sportif?

CM: En l'état actuel des choses, je considère que j'ai une revanche à prendre sur le mauvais sort et j'espère que je pourrai la prendre lors des championnats du Monde l'an prochain à Séville en Espagne. Ma motivation de compétitrice est intacte et, tant que le corps suivra, je ne baisserai pas les bras. Maintenant, il est question d'un changement de position sur le vélo, que la Fédération voudrait imposer aux athlètes qui, comme moi, roulent en position accroupie.

Tout en gardant les différentes catégories actuelles, on parle de nous imposer une position couchée, ce qui remet non seulement toutes les sensations en cause mais va également nous obliger à changer certainement de machine. Cette décision m'obligerait à acquérir et financer à contrecœur un nouveau type de machine. Et les 8 000 euros qui seraient encore une fois à investir me font hésiter. Mais, pour l'heure, rien n'est vraiment précisé ni d'un côté ni de l'autre... Je pourrai d'ailleurs toujours continuer avec mon ancien vélo, en position accroupie, car le changement ne sera normalement validé qu'à partir des prochains jeux paralympiques. Voilà pour le vélo, mais j'ai une autre discipline qui me tente de plus en plus: c'est l'aviron, auquel j'ai vraiment pris goût lors d'un stage préolympique et qui pourrait bien devenir mon nouveau défi! Le club d'aviron de Strasbourg est d'ailleurs prêt à m'accueillir et je participerai prochainement à un stage à Bourges. Les méthodes d'entraînement et le travail d'endurance sont assez proches de ce que je fais actuellement; je n'aurai donc pas trop de mal à m'adapter. De plus, la possibilité de monter des équipages de deux rameurs, outre l'individuel, est vraiment quelque chose que j'aimerais expérimenter en compétition. Enfin, on verra bien ce que l'avenir nous réserve...

EB: Les médias français n'ont guère suivi les jeux paralympiques, contrairement à beaucoup d'autres pays. Que faire?

CM: Mon constat est simple. Actuellement, nous ne sommes pas considérés comme des sportifs à part entière et ce, malgré les performances réalisées. C'est d'ailleurs particulièrement vrai en France. Pourtant, les règlements sont souvent identiques et les programmes d'entraînement sont de plus en plus sérieux et professionnalisés, les charges de travail se rapprochent de celles des vali-

des. Mais, comme les non-valides n'attirent malheureusement pas l'argent et les sponsors, peu de monde s'intéresse à eux malgré un potentiel certain en matière de public.

Ce que je retiens de toute cette aventure, c'est malgré tout ma sélection qui représente, non seulement pour moi mais pour nombre de personnes, une belle récompense venant couronner plusieurs années d'efforts intenses. Je pense notamment à mon mari, à mon entourage familial, à mon entraîneur, à mes préparateurs physiques, à mes fidèles accompagnateurs qui me suivent sur les routes. Je n'oublierai pas non plus tous ceux qui, grâce à leurs aides financières, ont contribué à réaliser cet objectif un peu fou au départ: les institutions, les associations, les entreprises et les particuliers qui m'ont soutenue à un moment ou à un autre. Sans vous, rien n'aurait pu se faire. Soyez-en tous remerciés. L'aventure humaine et la chaîne de solidarité qui s'est organisée autour de moi me font également vraiment chaud au cœur...

Quelques jours après notre entrevue, l'animateur Patrick Sébastien organisait une soirée spéciale lors de son émission télé «Le plus grand cabaret du monde» où les athlètes médaillés aux jeux paralympiques de Pékin étaient à l'honneur. En fin d'émission, l'alsacien Raphaël Voltz, médaillé au tir à la carabine, lui demanda d'être leur porte-parole pour les jeux de Londres en 2012 afin que les médias s'intéressent enfin aux athlètes handicapés. L'humoriste a bien sûr accepté de défendre leur cause médiatique, comme quoi l'espoir est permis...



Soirée syrienne



Le 1^{er} novembre 2008 l'association «ACACIA France-Syrie» a organisé à l'Espace les Tisserands une soirée syrienne. Certains convives sont venus de loin pour assister à cette manifestation. Ainsi, Alsaciens, Lorrains, Parisiens et Bourguignons... ont rempli la salle pour une soirée pleine de surprises.

Tout au long de la soirée le public a pu découvrir les nombreuses richesses de la Syrie... A commencer par son patrimoine. Les nombreux sites touristiques ont été présentés, comme l'oasis de Palmyre, la mosquée Omeyyade de Damas, les citadelles, les amphithéâtres, les mosaïques polychromes, les marqueteries, sans oublier le Crac des chevaliers, une forteresse des Croisés. De quoi donner envie de voyager...

Un spectacle de danse a ensuite été proposé par l'Association «Bellydance Passion» de Bourgheim. Sur des musiques bédouines très rythmées, les danseuses ont séduit le public avec des chorégraphies variées, suggestives et hautes en couleur.

Pour découvrir toutes les saveurs de ce pays, il est également indispensable de goûter à ses spécialités culinaires. Les

convives ont ainsi dégusté des plats typiques tels les feuilles de vignes, les pois chiches, les couronnes de blé tendre garnies d'amandes, sans oublier les pâtisseries à base de pistaches et de noix de cajou... un délice.

Au vu du succès de cette première soirée, l'association «ACACIA France-Syrie» songe déjà à une deuxième édition.



Appel au peuple pour la Fête des Remparts

Après le succès de l'édition 2008, l'association «Les Remparts de Châtenois» s'est déjà mise au travail pour préparer la fête des Remparts 2009, prévue le 14 juin.

L'association accueillera volontiers toute personne désirant s'investir dans cette manifestation ou dans sa préparation. Elle est également preneuse de toutes suggestions ou idées relatives à de nouvelles activités ou animations.

Contact :
Elodie Raymond
mairie de Châtenois
03 88 82 02 74



Une Castinétaine récompensée pour son implication dans la promotion du dialecte alsacien



Irène Lederle a toujours œuvré au maintien et au développement du dialecte alsacien. C'est pourquoi elle a obtenu au courant du mois de mai la distinction «FRIEJOHR SCHWALMELE».

Actrice de premier plan, elle a longtemps animé le théâtre alsacien de Châtenois. Devenue bénévole à la bibliothèque de Châtenois (dont elle fut un des membres fondateurs), elle donna durant une dizaine d'années des cours d'alsacien aux

enfants et adultes nouvellement installés dans la commune.

Depuis sept ans, elle organise à la bibliothèque deux Kaffeekränzel par an, rassemblant au moins une trentaine de personnes. Elle apprend également des rondes et comptines aux plus jeunes lors du «Friejohr». L'an passé, elle a animé une rencontre entre les personnes de la maison de retraite et les enfants du centre de loisirs «Le Tournesol» pour chanter en chœur les vieilles comptines d'autrefois.

Lors de manifestations publiques, Irène est toujours prête à jouer des sketches en alsacien avec Joseph Brunstein, son ancien partenaire au théâtre. A chaque Têléthon, leurs saynètes sont attendues et attirent nombre de personnes.

A la fête des Remparts, Irène est une sorcière alsacienne tout à fait unique, entraînant dans son sillage sa complice Christiane ainsi que des plus jeunes qu'elle initie à ce rôle.

Enfin, elle est intervenue au collège de Châtenois dans le cadre des cours de langue et culture régionale pour participer à la traduction en alsacien de procès en sorcellerie.

A la bibliothèque, elle se charge également de l'achat de livres en alsacien et en allemand, qu'elle apporte régulièrement en prêt à la maison de retraite où, tous les trimestres, elle propose des contes en alsacien.

Irène Lederle est un immense atout pour l'association «Les Amis de Bibliothèque» et pour Châtenois.



22 et 23 novembre 2008 : un week-end bien récompensé pour LOR'RUN et les P'tits Champions

Samedi 22 novembre 2008 LOR'RUN et les P'tits Champions étaient à l'honneur aux courses du Parc des Tanneries à Lingolsheim. Pour la 3^{ème} année consécutive, Christian Kelhoffner, tout nouveau président de l'association LES DEFOULES, lui a en effet remis un don de 300 euros. Cette belle action permettra à LOR'RUN de continuer à organiser des activités de loisirs aux enfants en situations de handicap.

Dimanche 23 novembre 2008 a eu lieu à l'Espace les Tisserands de Châtenois la première foire aux articles et vêtements de sport d'occasion avec vente de matériel informatique reconditionné.

Le Carnaval Club de Wissembourg a en partie animé la journée et a remis aux enfants présents de l'association de bien jolies médailles en souvenir de cette journée.

Il était à noter la présence de José GUERRA (entraîneur de football au Sporting Schiltigheim), venu vendre pour l'occasion des articles au profit de l'as-

sociation «Aidons Sara» et dédicacer à de nombreux jeunes quelques ballons.

La majorité des exposants a pu repartir avec une petite cagnotte, et ainsi faire le bonheur des nouveaux acquéreurs.

L'association remercie tous les exposants, visiteurs, partenaires et bénévoles qui ont contribué à une nouvelle action caritative de LOR'RUN et les P'tits Champions. Quelques points restent à améliorer pour que cette manifestation prenne, pourquoi pas, encore plus d'ampleur.

Mais pour l'heure l'association se prépare déjà à la mise sur pieds de la prochaine édition des Foulées Castinétaines le 8 mars 2009 : un 10km (mesuré FFA) et des courses pour les jeunes.



Programme :

- Accueil : COSEC Dr Frédéric KOCH (Gymnase du collège de Châtenois)
- 10h : Foulées Castinétaines : vétérans (1969 et avant), seniors (1970 à 1986), espoirs (1987 à 1989), juniors (1990 à 1991), cadets (1992 à 1993), course mixte, chronométrée, 10 km en deux boucles sur route et chemins. Le circuit offre une transition sympathique entre cross et bitume.
- 11h20 : Course d'honneur Max Cilia, non chronométrée, 400 m
- 11h30 : Course filles : Biberons (2002-2003-2004), Ecole d'athlétisme (2000-2001), Poussines (1998-1999) course chronométrée, 700 m
- 11h45 : Course garçons : Biberons (2002-2003-2004), Ecole d'athlétisme (2000-2001), Poussins (1998-1999) course chronométrée, 700 m
- 12h : Benjamins (1996-1997) et Minimes (1994-1995) course mixte, chronométrée, 1900 m
- NOUVEAU EN 2009 : CIRCUIT EN UNE BOUCLE POUR CES CATEGORIES

Nouvelle formule pour «Les P'tits Bouchons» depuis la rentrée 2008



Les «Rencontres Parents-Enfants»
Les samedis sont désormais libérés, les enfants grandissent, les congés parentaux se terminent pour les unes et commencent pour les autres, la disponibilité n'est plus la même pour tous. C'est pour toutes ces raisons que les matinées d'éveil du samedi matin n'existent plus depuis juin 2008 et ont été remplacées par des «Rencontres Parents-Enfants», le lundi matin de 9 h à 10 h à l'étage du foyer socio-culturel, animées, bénévolement une fois par mois, par deux mamans de l'association.

L'objectif de ces rencontres est d'offrir aux parents et aux enfants un lieu pour s'exprimer et échanger. Ces rencontres conviviales pourront être une base pour tisser des liens ultérieurement (*aller au marché à plusieurs, faire de la pâtisserie avec les enfants chez l'une des mamans...*). L'enfant âgé de 0 à 3 ans sera toujours accompagné d'un adulte qui peut se nommer maman, papa, papy, mamy ou nounou, présent pour veiller à sa sécurité; ce n'est donc pas un lieu d'accueil puisque l'enfant ne se sépare pas de l'adulte.

Pour participer à ces séances, il suffit de s'inscrire en prenant une carte de membre de l'association «Les P'tits Bouchons» à 10 € l'année.

Prochaines dates en 2009: 19 janvier, 2 février, 23 mars, 6 avril, 18 mai et 1^{er} juin.

Personnes à contacter: Marie-Christine Pecnik et Estelle Jung au 03 88 82 78 36

Depuis leur ouverture, les «Rencontres Parents-Enfants» fonctionnent avec environ quatre à cinq parents et leurs jeunes enfants, les plus grands étant pour certains à l'école. Un tapis est posé au sol, des jeux éducatifs sont proposés à table et quelques petites activités manuelles ont

débuté. A la fin de chaque séance, l'une ou l'autre maman propose de préparer soit une histoire, soit un bricolage pour la séance suivante; ainsi chacune se sent investie et participe activement au bon fonctionnement de ces rencontres.

Il reste encore des places, venez avec vos enfants, ils rencontreront des copains et des copines de leur âge: ce sont les premiers jalons de la socialisation...

Animations motrices et rythmiques «Les petits pas»

Depuis septembre 2008, les animations motrices et rythmiques «Les petits pas» ont également repris. Ces séances animées bénévolement par une professionnelle de la petite enfance (EJE) ont été mises en place en janvier 2006 et fonctionnent avec au maximum 20 enfants inscrits accompagnés d'un adulte responsable (maman, papa, papy, mamy, tatie, nounou).

Un mercredi par mois de 10 h à 11 h, nos petits sportifs de 1 à 3 ans arrivent à l'Espace les Tisserands de Châtenois, fiers de montrer leurs vêtements de sport et leurs superbes chaussettes antidérapantes et, en un clin d'œil, ils sont prêts pour les galipettes!

Ce projet est né d'une observation faite lors des matinées d'éveil qui ont accueilli les enfants et leurs parents depuis 2003 au périscolaire «Le Tournesol». En effet, nous avons constaté que le coin moteur était de loin le plus sollicité dans la tranche d'âge des 1 à 3 ans et que l'espace que nous pouvions leur laisser

n'était pas suffisant pour répondre à leurs besoins de se mouvoir en toute liberté. Nous avons la chance à Châtenois d'avoir une salle adéquate qui répond à cette demande. Le projet de créer une animation motrice et rythmique a vu le jour grâce à la collaboration de la mairie et de la présidente de la société de gymnastique.

Le principal objectif de ces séances est de permettre à l'enfant de se mouvoir en toute liberté et en toute sécurité. L'éveil du sens du toucher, la découverte des gestes clés de la motricité (*marcher, courir, sauter, lancer...*) vont l'aider à satisfaire son désir d'action et de mouvement et renforcer sa relation avec les autres enfants et l'adulte.

Ces séances se déroulent toujours selon la même trame: accueil de l'enfant en le nommant et en utilisant un gros ballon qui roule de l'un à l'autre, comptine de découverte du corps, parcours de motricité globale en deux étapes entrecoupé par une séquence calme, jeux d'imitation en utilisant différents matériaux (*cerceaux, ballons en mousse, steps, foulards*) pour finir par une comptine d'au-revoir avec les foulards. L'après-midi qui suit est alors généralement synonyme de sieste pour tous les participants!

Pour s'inscrire, il faudra attendre 2009 car pour cette année les inscriptions sont closes!

Pour tous renseignements vous pouvez joindre Hélène Biegel au 03 88 82 77 79.



Chasse communale de Châtenois

Depuis la révolution de 1789, la chasse est un attribut du droit de propriété: « nul n'a la faculté de chasser sur la propriété d'autrui sans le consentement du propriétaire ou de ses ayants droit ». Toutefois l'exercice du droit de chasse est réglementé dans l'intérêt général, notamment pour la gestion et la régulation des espèces dont la chasse est autorisée, ainsi que pour l'incidence sur les biotopes et les écosystèmes. Des règles spécifiques s'appliquent en Alsace-Moselle, où le droit de chasse sur les terres et les espaces couverts d'eau est administré par la commune au nom et pour le compte des propriétaires.

Le ban de Châtenois est ainsi divisé en quatre lots d'une superficie minimale de 200 ha tel qu'indiqué sur le plan.

Composition des lots de chasse

Lot n° 1 - 203 ha - Forêt et taillis, champs et prés (entre la route de Villé D424 et la route de Ste Marie-aux-Mines RN59) - Limites des bans de La Vancelle, Kintzheim, Neubois.
Locataire: Mme Annette Antoine
Permissionnaires: M. Charles Maierboeck 68340 Zellenberg
M. Georges Dontenwill
67220 Dieffenbach-au-Val

Lot n° 2 - 204 ha - taillis, bosquets, prés, champs et vignes (route de Scherwiller D35 - route de Ste Marie-aux-Mines RN59 - Val de Villé - route de Villé D424) - Limites des bans de Neubois, St Pierre Bois, Scherwiller
Locataire: Société Civile de Chasse du Steinkreuz 68340 Zellenberg

Lot n° 3 - 271 ha - champs, vignes, taillis, (route de Scherwiller) - Limites bans de Scherwiller et Sélestat - route de Kintzheim: limites bans de Kintzheim et Sélestat
Locataire: M. Bertrand Frey
68160 Ste Marie-aux-Mines

Lot n° 4 - 273 ha - prés et vignes - Massif du Hahnenberg (route de Ste Marie-aux-Mines - route de Kintzheim) - Limites ban de Kintzheim
Locataire: Association Cynégétique du Hahnenberg 90500 Beaucourt représentée par M. Jean-Paul Levain

Lot réservé - 35 ha -
M. André Gasperment
Locataire: Conreaux Christian
68660 Rombach-le-Franc

L'adjudication de la chasse a eu lieu fin 2005 et la chasse communale est louée pour la période du 2 février 2006 au 1^{er} février 2015. Les locataires des lots de chasse payent annuellement une location à la commune. Cela représente une somme de 34 114 € dont une partie (6 948 €) est reversée à la Caisse d'Assurance Accidents Agricoles selon la demande de 2/3 des propriétaires lors de leur consultation en automne 2005.

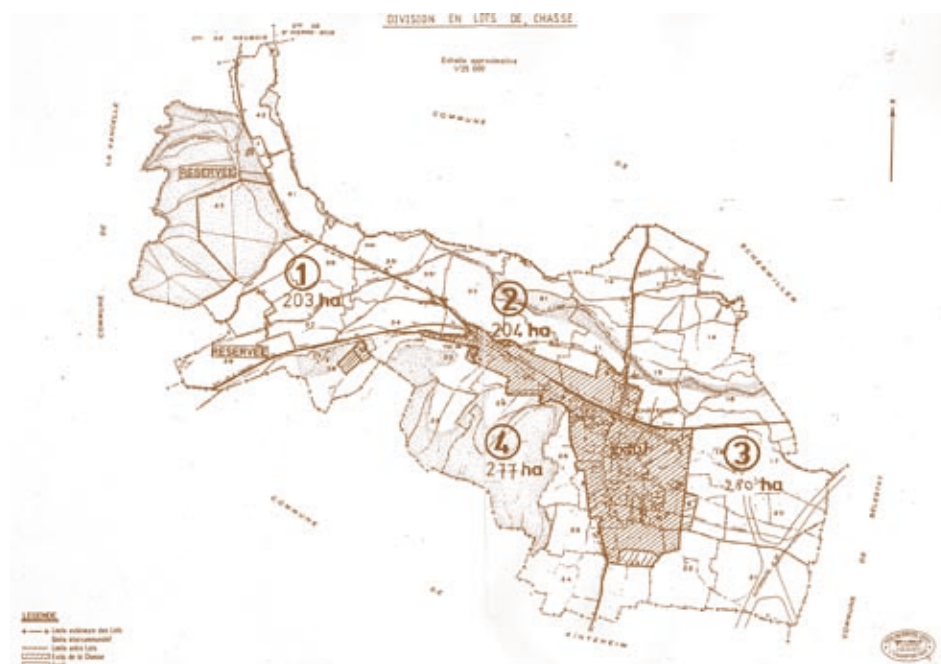
L'exercice de la chasse est conditionné par la possession d'un permis de chasser valable. Les rabatteurs, traqueurs n'ont pas à être pourvus d'un permis de chasse.

Dans chaque département, la fédération départementale des chasseurs élabore un schéma départemental de gestion cynégétique pour une période de six ans renouvelable qui détermine le nombre et les catégories d'animaux à prélever.

La période de chasse est différente selon les modes de chasse, les départements et les espèces de gibier. En fin de période de chasse, les locataires établissent un état mentionnant le nombre total d'animaux abattus. Sur les lots de la commune, on trouve du petit gibier (*lièvre, bécasse, grive, pigeon, canard colvert*), des sangliers, des chevreuils ainsi que des animaux considérés comme prédateurs (*renard, fouine, martre, ragondin, rat musqué, corneille noire, pie bavarde, corbeau freux*).

Il est important de pratiquer une chasse rationnelle afin de préserver la faune, la flore ainsi que les cultures et les exploitations. Actuellement, de nombreuses battues sont organisées sur les lots. Il s'agit de réduire le nombre de sangliers qui causent d'importants dégâts dans les prés, les cultures, etc.

Pour votre sécurité, il est recommandé de faire preuve de prudence lors de ces battues, de respecter les panneaux mis en place, de tenir les chiens en laisse, de porter des vêtements de couleurs vives. Evitez de vous promener les deux heures suivant le lever du soleil ou les deux heures avant le coucher du soleil...



Résultats du concours des maisons fleuries 2008



Note: 19,75

Grand Prix d'Excellence avec félicitations du Jury «cinq fleurs»
• **Maison avec fleurissement limité**
M. et Mme WOLFF Michel

Note: 19,5

Grand Prix d'Excellence avec félicitations du Jury «cinq fleurs»
• **Maison avec décor floral et jardin visible de la rue**
M. et Mme DICK Bernard • Espace les Tisserands • M. et Mme FRAERING Jean • M. et Mme JEHL Jean-Paul • M. et Mme KOHLER Richard • M. et Mme OTTENWÄELDER Joseph

Note: 19,25

Grand Prix d'Excellence avec félicitations du Jury «cinq fleurs»
• **Maison avec décor floral et jardin visible de la rue**
M. DUSSOURD Gilbert • M. et Mme HUFFSCHMIDT Fernand
• **Maison avec fleurissement limité**
Mme DEMONCEAUX Marie-Rose • M. et Mme KUNTZMANN Michel

Note: 19

Grand Prix d'Excellence «cinq fleurs»
• **Maison avec décor floral et jardin visible de la rue**
M. et Mme LEGRAND Jean-Paul • M. et Mme RIEDINGER Armand
• **Maison avec fleurissement limité**
M. et Mme BRUNSTEIN Antoine • M. et Mme WEBER Jean-Marc

Note: 18,5

Grand Prix d'excellence «quatre fleurs»
• **Maison avec décor floral et jardin visible de la rue**
M. et Mme BERGER Hubert • M. et Mme BRUN Théo • M. et Mme CARL Jacques • M. et Mme DUSSOURD Jean-François • M. et Mme GOETTELMAHNN Alphonse • M. MARTIN Richard • Maison de retraite • M. et Mme MOREL Daniel • M. et Mme WOEHRLE Robert

• **Hôtel-Restaurant**
Restaurant LA VIGNETTE

Note: 18

Prix d'excellence «quatre fleurs»
• **Maison avec décor floral et jardin visible de la rue**
Mme BAUMANN Annie • M. et Mme BORTMANN René • M. et Mme DONIUS Jean-Georges • M. DONTENVILLE Fernand • M. et Mme DONTENVILLE Gilbert • M. et Mme DORGLER Robert • Mme KEMPF Denise • M. et Mme SCHALK Jean-Paul • Mme SCHMITT Marie-Rose • M. et Mme SPRUNGARD Jean-Pierre
• **Maison avec fleurissement limité**
Mairie • Mme SCHMITT Marie-Louise

Note: 17,5

Prix d'honneur «trois fleurs»
• **Maison avec décor floral et jardin visible de la rue**
M. et Mme CARL Albert • M. et Mme EVRARD Michel • M. et Mme FORJONNEL Gilbert • M. et Mme HILBIG Patrick • M. et Mme MUNTZINGER Jean-Claude • M. et Mme RAUSCHER Roger • Mme STURNY Hélène • M. et Mme UTARD Etienne • M. et Mme VOGEL Daniel • M. et Mme ZICKLER Bernard
• **Maison avec fleurissement limité**
Banque CREDIT MUTUEL • Boulangerie BOCK • M. et Mme HARTMANN Serge • M. et Mme RUGRAFF René • M. et Mme STEPHAN Georges • Tour des Sorcières
• **Hôtel-Restaurant**
Restaurant A l'AGNEAU NOIR • Hôtel-restaurant BEYSANG • Hôtel HERRBACH

Note: 17

Prix d'honneur «deux fleurs»
• **Maison avec décor floral et jardin visible de la rue**
M. et Mme BRUNSTEIN René • M. et Mme DA SILVA Mario • Distillerie LE-GOLL • M. et Mme GAUGEIN Paul • M. et Mme GEROLD Robert • M. et Mme HAUSS Raymond • M. et Mme KAELEBEL Gilbert • M. et Mme KELLER Jean-Paul • M. et Mme KNOEPFLI Christophe • M. et Mme RIEHL Gérard • M. et Mme ROESZ Pascal/EDOUARD Céline • M. et Mme SCHAEFFER Pierre
• **Maison avec fleurissement limité**
M. et Mme DEIBER Robert • M. et Mme DUSSOURD Jean-Marc • Fleurs ALEXANDRA • Mme KAELEBEL Anny • M. et Mme MARTIN Jean-Pierre • M. MATHIEU Marcel • M. et Mme SCHWEITZER Raymond • Mme THOMANN Huguette

• **Hôtel-Restaurant**
Hôtel-restaurant DONTENVILLE

Note: 16,5

Prix d'honneur «une fleur»
• **Maison avec décor floral et jardin visible de la rue**
M. et Mme AMANN René • M. et Mme BALDAUF Edgar • M. et Mme DORGLER Bernard • M. et Mme DUBOIS Jean-Louis • M. et Mme ERNST René • M. et Mme FRECH Marcel • M. et Mme HODLER Jurg • M. et Mme MARCHAL Roger • M. et Mme MARTIN André • M. et Mme RIEGERT Romain • M. et Mme SALVADOR Casimiro • M. et Mme SEITZ Raymond • M. et Mme STATTNER Camille • M. et Mme WACH Jean-Georges • M. et Mme ZIMMER Bertrand
• **Maison avec fleurissement limité**
Mme BARBARAS Yvonne • M. et Mme DORGLER Henri • Mme KEMPF Pierrette • OFFICE DE TOURISME • Mme SENGLER Marie-Madeleine • Mme SPEITEL Gabrielle

Note: 16

Prix d'honneur «une fleur»
• **Maison avec décor floral et jardin visible de la rue**
M. et Mme BERGER Fernand • M. et Mme BOSSERT Gilbert • M. et Mme DUSSOURD Antoine • M. et Mme GAUGLER René • M. et Mme GOLDSTEIN Jean-Jacques • M. et Mme GRASSLER Albert • M. et Mme HOFFER Pascal • M. et Mme IZERN Claude • M. KEMPF Christian • M. et Mme KIENY Raymond • M. et Mme MARBACH Bernard • Mme MARTIN Cécile • M. et Mme MARTIN Julien • M. et Mme ROSENBERGER Charles • Mme SEYLLER Marie-Rose • M. et Mme VONE Pascal
• **Maison avec fleurissement limité**
M. et Mme DAVID Marcel • Mme DORGLER Marie-Thérèse • M. et Mme GATI-NEAU Gérard • Mme PADRINES Denise • M. et Mme RAAB • M. et Mme RAUSCHER Yves • M. et Mme RUFFENACH Christian • M. et Mme STIRN Jean-François • M. et Mme STRIEVI (les enfants) • M. et Mme SUTTER Marcel

Foyers qui ont également obtenu un prix d'encouragement:

Note 15,5:	26 foyers
Note 15:	59 foyers
Note 14:	95 foyers
Note 13:	72 foyers
Note 12:	51 foyers

Carnet du 15 mai 2008 au 14 novembre 2008

NAISSANCES



- 5 mai 2008 à Sélestat, Mathéo Gustave ALLENBACH, fils de Johnny ALLENBACH et de Murielle EHRHARDT
- 6 mai 2008 à Sélestat, Jean Baptiste Louis Xavier GOETTELMMANN, fils de Michel GOETTELMMANN et de Virginie MICHEL
- 15 mai 2008 à Sélestat, Marlone Hubert Olivier EHRET, fils de Manuela EHRET
- 16 mai 2008 à Sélestat, Léopoldine Elise WISSHAUPT-CLAUDEL, fille de Thomas WISSHAUPT-CLAUDEL et de Isabelle GENIN
- 27 mai 2008 à Sélestat, Mazaé LALLEMENT, fille de Jérôme LALLEMENT et de Djamilia DJELLA
- 29 mai 2008 à Sélestat, Séverin Gérard Robert MEYER, fils de Fabien MEYER et de Virginie MENARD
- 13 juin 2008 à Sélestat, Cassandra Gwenaëlle BOHN, fille de Alain BOHN et de Véronique KIRSTETTER
- 27 juin 2008 à Colmar, Nino DAVID, fils de Christophe DAVID et de Cindy WACH
- 27 juin 2008 à Sélestat, Mathéo Enzo Xavier RENARD, fils de Xavier RENARD et de Angélique LAEMMEL
- 30 juin 2008 à Sélestat, Meliha Rukiye OCAK, fille de Ramazan OCAK et de Fedime AKASLAN
- 13 juillet 2008 à Schiltigheim, Jade BENGOLD, fille de Frédéric BENGOLD et de Virginie STUDLER
- 14 juillet 2008 à Sélestat, Jonas ZIMMER, fils de Philippe ZIMMER et de Sabine ROUSSELET

- 15 juillet 2008 à Colmar, Lucas HIHN, fils de Eric HIHN et de Isabelle RUHM
- 15 juillet 2008 à Sélestat, Yusuf Ali Mateo GURBOSTAN, fils de Caglar GURBOSTAN et de Ayse ASLAN
- 3 août 2008 à Sélestat, Clara LENTZ, fille de Valérie LENTZ
- 5 août 2008 à Sélestat, Alicia MILLION, fille de Laurent MILLION et de Christine BELLICAM
- 8 août 2008 à Sélestat, Jérôme Laurent BIECHY, fils de Jean-Marc BIECHY et de Christine UHRIG
- 12 août 2008 à Sélestat, Louis BEBON, fils de Eric BEBON et de Carole KUNTZMANN
- 24 août 2008 à Sélestat, Axel David Eric KIENY, fils de Philippe KIENY et de Nadine DAVID
- 6 septembre 2008 à Sélestat, Salomon Georges René CHAMPEL, fils de David CHAMPEL et de Pascaline SCHMIDT
- 9 septembre 2008 à Sélestat, Auriane Ghislaine Claudine LAURENT, fille de Stéphane LAURENT et de Nathalie LEFEBVRE
- 29 septembre 2008 à Colmar, Evan Michel EVRARD, fils de Ludovic EVRARD et de Lydie SAUTIER
- 10 octobre 2008 à Sélestat, Cathy Pia Louise LAUFFENBURGER, fille de Bernard LAUFFENBURGER et de Natacha KIENTZ
- 28 octobre 2008 à Sélestat, Yohann Gilbert Dominique SCHRAMM, fils de Jérôme SCHRAMM et de Céline VOEGELE
- 29 octobre 2008 à Sélestat, Claire Céline LAVAL, fille de Stéphane LAVAL et de Myriam KERLEAU

- 29 octobre 2008 à Sélestat, Suzie Nicole LAVAL, fille de Stéphane LAVAL et de Myriam KERLEAU
- 29 octobre 2008 à Sélestat, Célian Joël Jean-Pierre LONGUEPÉE, fils de Fabrice LONGUEPÉE et de Jennifer BIGOT
- 1^{er} novembre 2008 à Sélestat, Loutchiano Enrique WEISS, fils de Sandrine WEISS
- 3 novembre 2008 à Sélestat, Valentine Irène Rési SIESS, fille de Gilles SIESS et de Katia GAUGEIN
- 11 novembre 2008 à Sélestat, Louna Maria STEPHAN, fille de Thomas STEPHAN et de Fanny MARTIN
- 13 novembre 2008 à Sélestat, Léa Cathie Christine CANNAS - HAUSWIRTH, fille de Frédéric CANNAS et de Stéphanie HAUSWIRTH

NOCES

Noces d'Or

- 25 juillet 1958: Raymond SCHMITT et Marie SCHUHLER
- 8 août 1958: Jean-Paul HEINRICH et Annette COLNAT
- 12 sept. 1958: René KOFFEL et Monique HERZOG
- 17 octobre 1958: Gérard RIEHL et Marie-Joséphine WILLEMIN

Noces de Diamant

- 25 juin 1948: Lucien PFRIMMER et Alice WALDER
- 8 octobre 1948: Joseph CONRATH et Germaine PETERMANN



MARIAGES

- 28 juin: Sébastien WITTMANN et Kathelle DEFASNE
- 5 juillet: Laurent SPIQUEL et Carole LONGUEPÉE
- 19 juillet: Patrick RINN et Aurélie CHRISTNER
- 2 août: Bernard SONNTAG et Nathalie UNVERZAGT
- 9 août: Georges TROUBADY et Chantal KEMPF
- 23 août: Alain DELEURENCE et Isabelle HERMANN
- 6 septembre: Vianney LE DUC et Danielle ACKER
- 12 septembre: Jean-Baptiste MARTIN et Vanessa BICKEL
- 9 octobre: Emmanuel REYSS et Rachel SCHWEITZER

DECES

- 25 mai: Georges ROSENFELDER
- 6 juin: Christian WEITEN
- 30 juillet: Jean Yves LE LOUARN
- 31 juillet: Ibrahim OZVEREN
- 10 août: Laurette Alice HOSTETTER
- 17 août: Violette Gabrielle SPECHT
- 21 août: Robert Joseph DUSSOURD
- 21 août: Eugène RIEHL
- 4 septembre: Stanislas Edmond MIKOLAJCZAK
- 24 septembre: André Eugène Alphonse PRINCE
- 23 octobre: Marie Jeanne ORGEL née KURTZ
- 25 octobre: Geneviève MarieThérèse SCHMIDT née DUSSOURD
- 6 novembre: Marthe SIESS née BISEY
- 9 novembre: Marie France GILL née STEIB

Calendriers des manifestations du 1^{er} semestre 2009

Dates	Heures	Manifestations	Lieux
Janvier			
Vendredi 9	19h	Cérémonie des vœux	Espace les Tisserands
Mercredi 14	10h	Conte « La petite fille aux allumettes »	Bibliothèque
Mercredi 21	10h	Au jardin des laines	Bibliothèque
Samedi 24		AG des apiculteurs	Espace les Tisserands
Dimanche 25	15h	Concert de Bernard Guntz	Eglise St Georges
Dimanche 25	9h	Compétition de gymnastique	Espace les Tisserands
Mardi 27	17h-20h 30	Collecte de sang	Espace les Tisserands
Jeudi 29	20h	Concert d'hiver de la classe des guitares	Espace les Tisserands
Samedi 31		Diaporama de Tandemonde	Espace les Tisserands
Février			
Vendredi 6		AG de l'OMS et remise de prix aux sportifs méritants	Espace les Tisserands
Mercredi 11	15h	De plume en aiguille	Bibliothèque
Samedi 14	A partir de 15h	Carnaval	Espace les Tisserands
Dimanche 15	9h-11h 45	Formation pour les apiculteurs	Maison de l'apiculture
Vendredi 20		AG Assoc. des Auteurs et Artistes d'Alsace	Espace les Tisserands
Samedi 21	20h	AG de l'Office de Tourisme	Scherwiller
Dimanche 22	12h	Déjeuner de l'Office de Tourisme	Espace les Tisserands
Mars			
Dimanche 1 ^{er}		AG UNC	Espace les Tisserands
Dimanche 1 ^{er}	9h-11h 45	Formation pour les apiculteurs	Maison de l'apiculture
Mardi 3		Piniouf n'en fait qu'à sa tête	Bibliothèque
Samedi 7		Loto	Espace les Tisserands
Dimanche 8	15h	Les Foulées Castinétaines	Gymnase le Cosec
Mercredi 11	9h	Bourse aux vêtements et jouets d'enfants	Espace les Tisserands
Mercredi 11	17h-20h 30	Atelier de décoration de Pâques	Bibliothèque
Jeudi 12	20h	AG des Artisans retraités	Espace les Tisserands
Vendredi 13		Soirée alsacienne	Espace les Tisserands
Dimanche 15	9h-11h 45	Formation pour les apiculteurs	Maison de l'apiculture
Mercredi 18	15h	E Frierhohr fer unseri Sproch (spécial enfants)	Bibliothèque
Mercredi 18	10h	Atelier d'écriture : hommage à J. Tardieu	Bibliothèque
Vendredi 20	20h	Théâtre alsacien : « D'Erbtante vo Afrik » de Erich Koch	Espace les Tisserands
Du 24 mars au 4 avril		Exposition de patchworks de 10h à 12h et de 14h à 18h	Bibliothèque
Mardi 24	17h-20h 30	Collecte de sang	Espace les Tisserands
Vendredi 27	20h	Conférence : « L'impression numérique sur textile »	Espace les Tisserands
Dimanche 29	9h-11h 45	Formation pour les apiculteurs	Maison de l'apiculture
Dimanche 29	9h	Châten'Art	Espace les Tisserands
Avril			
Vendredi 3		AG du Crédit Mutuel	Espace les Tisserands
Samedi 4	15h	E Frierhohr fer unseri Sproch : Kaffeekränzel	Bibliothèque
Samedi 4		Concert « A travers chants »	Espace les Tisserands
Dimanche 5		Bourse d'échange de voitures anciennes	Espace les Tisserands
Mardi 7	20h	Remise des prix maisons fleuries	Espace les Tisserands
Mercredi 8	10h	Histoires de Pâques	Bibliothèque
Mardi 14		Projection diaporama des Foulées Castinétaines	Espace les Tisserands
Mercredi 15		Spectacle proposé par les « P'tits Bouchons »	Espace les Tisserands
Vendredi 17	20h	Soirée patrimoine « Les commerces de Chât. aux 19 ^e et 20 ^e s »	Espace les Tisserands
Dimanche 19	9h-11h 45	Formation pour les apiculteurs	Maison de l'apiculture
Samedi 25	9h-17h	Journée de sélection et d'élevage des reines	Rucher école Val de Villé
Jeudi 30	20h	Concert des trois écoles de musique	Espace les Tisserands
Mai			
En mai		Quand mai refléurit	Bibliothèque
Vendredi 1 ^{er} et samedi 2		Foire du camping-car	Allée des Bains
Vendredi 1 ^{er}		Exposition de motos	Stade du Badbronn
Samedi 2		Soirée country	Stade du Badbronn
Dimanche 3		Foire St Georges et foire du camping-car	Dans le village
Vendredi 8		Armistice	
Vendredi 15		Concert du Sletto's Band	Espace les Tisserands
Samedi 16		AG du Cercle Généalogique d'Alsace	Espace les Tisserands
Samedi 23		Concert « Traverse l'Air »	Espace les Tisserands
Juin			
Jeudi 4		Spectacle du collège	Espace les Tisserands
Dimanche 7		Election européenne	Espace les Tisserands
Du mardi 9 au jeudi 11		Atelier d'initiation à la calligraphie	Bibliothèque
Mercredi 10		« La calligraphie sous tous ses angles » par M. Rebellatto	Bibliothèque
Samedi 13		Dîner spectacle	Espace les Tisserands
Dimanche 14		Fête des Remparts	Sur le site des remparts
Mardi 16	17h-20h 30	Collecte de sang	Espace les Tisserands
Mercredi 17	10h	SUSHI : Ecoutez une histoire à la japonaise « Kamishibai »	Bibliothèque
Dimanche 21		Fête de la musique	Place de la Mairie
Mardi 23		Fête du judo	Espace les Tisserands